Procès Khalifa : Medelci, Djoudi et Terbèche aux abonnés absents

Lire en page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5183 - JEUDI 28 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



BENGHEBRIT À BÉJAIA :

«Des changements dans les programmes scolaires dès l'année prochaine»

Lire en page 5

Coproduit par l'Algérie, «Elwahrani» projeté dans les territoires occupés

LE FILM DE LA DISCORDE



Le long métrage «El wahrani » suscite une nouvelle fois la polémique en Algérie. Rebuté par ceux qui voyaient dans le scénario une atteinte aux moujahidine durant la guerre de libération, le film, une coproduction franco-algérienne, se retrouve sur la liste des participants au festival d'Ashdod, dans les territoires palestiniens occupés. L'AARC, coproductrice du film, crie au scandale et se désolidarise tout en imputant le hold-up à Dharamsala, le détenteur majoritaire des droits sur le film. Si l'AARC s'est sentie poignardée dans le dos, le réalisateur, Lyès Salem, se dit quant à lui fier de voir son film faire l'affiche d'un festival taxé de sioniste par ses détracteurs.

Lire en page 5



10e CONGRÈS DU FLN À LA COUPOLE DU STADE OLYMPIQUE

Saâdani neutralise ses opposants

Lire en page 3



TOUT EN RELEVANT LES INSUFFISANCES DANS LE CLIMAT DES AFFAIRES

Polashick : «Nous voulons renforcer nos investissement en Algérie»

Lire en page 3



30e ET DERNIÈRE JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Qui accompagnera l'USMBA en ligue 2 ?

Lire en page 23

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL SE CONTENTE DE LIRE LEURS DÉPOSITIONS

Trente témoins auditionnés

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Le président du tribunal criminel de Blida Antar Menouar ? s'est contenté hier ? au 20e jour du procès de Khalifa Bank ? de lire les dépositions de l'actuel président du Conseil constitutionnel Mourad Medelci, ministre des finances ors des faits, Karim Djoudi, l'ancien ministre des finances qui occupait le poste de directeur de la trésorerie au sein de la tutelle, et Terbèche Mohamed, ancien ministre des finances.



Ces derniers devaient être entendus par le magistrat en qualité de témoins. Ils ne se sont pas présentés à la barre pour donner leurs versions sur les faits reprochés à l'ex-boss de Khalifa Bank Abdelmoumene Rafik Khalifa. Le juge a procédé hier à l'audition de pas moins de 30 témoins qui ont occupé des postes de responsabilité au sein des différents organismes publics, notamment le directeur général d'étude des réalisations urbanistiques de la wilaya de Sétif, l'ex-président-directeur général de l'Entreprise nationale des systèmes informatiques, président de la mutuelle des employés d'Algérie, l'ex-président-directeur général de l'entreprise nationale de l'imprimerie de la presse. Ces ex-cadres et ex-fonctionnaires étaient unanimes à déclarer avoir déposé des fonds dans les différentes agences bancaires de Khalifa Bank, car ils avaient estimé que les taux d'intérêts étaient plus intéressants que ceux des banques publiques. Le premier témoin qui a été auditionné par le président du tribunal était l'ex-premier responsable du Centre d'étude des réalisations urbanistiques (w.de Sétif), Tarkaoui Hamid. Il a affirmé «avoir déposé pas moins de 180 millions de dinars à Khalifa Bank et n'a pu en récupérer que 100 millions ; les 80 autres millions n'ont à ce jour pas été récupérés». Le deuxième témoin Belkhiri Ali, l'ex-président-directeur général de l'Entreprise nationale des systèmes informatiques, a indiqué qu'il a procédé aux dépôts de sommes faramineuses à Khalifa Bank, estimées à plus de 100 millions de dinars. Il a par ailleurs affirmé que lorsqu'il a appris que la banque était en difficulté, il s'est rapproché des responsables de la banque Khalifa, sollicitant la récupération de l'argent déposé, mais en vain.

20 millions de DA déposés mais 500 000 récupérés

De son côté, Abou Chekkane Said, l'ancien président de la mutuelle des employés d'Algérie Poste a déclaré qu'il a déposé environ 20 millions dinars et qu'il n'a pu récupérer que 500 000 dinars du liquidateur de la caisse principale de Khalifa Bank, Moncef Badsi.

Le quatrième témoin Hammouche Abdelkrim, l'ancien patron de l'Entreprise nationale de l'imprimerie de la presse a avoué avoir déposé 20 millions de dinars au sein de la caisse principale Khalifa Bank et d'avoir récupéré 3 millions de dinars via le liquidateur. Il n'a pas manqué de préciser au juge que l'entreprise qu'il représentait a perdu le montant restant c'est-à-dire 17 millions de dinars. Il convient de signaler que plusieurs entreprises étatiques ont affirmé au président du tribunal avoir déposé des sommes colossales au sein de Khalifa Bank sans pouvoir les récupérer, notamment 200 millions de centimes de la mutuelle générale des travailleurs des finances, 297 milliards de centimes de la mutuelle des travailleurs de l'industrie et du pétrole, 7 millions de centimes de la mutuelle des contrôles techniques. Les responsables des différentes OPGI ont déclaré avoir subi d'énormes préjudices matériels suite à la non récupération des sommes déposées dans les différentes agences appartenant à Khalifa, premier responsable du scandale financier ayant secoué l'Algérie. Ils ont estimé que les montants non remboursés par Khalifa Bank dépassaient les 500 milliards de centimes. Pour rappel, les membres de la commission bancaire appelés à témoigner dans le procès Khalifa se sont expliqués mardi dernier devant le tribunal criminel de Blida sur «l'irréversibilité» du retrait de l'agrément à Khalifa Bank, indiquant que la décision a été prise pour manque de liquidités en mai 2003. Le magistrat de la Cour des comptes, délégué au sein de la commission bancaire, Namouss Amar, a déclaré devant le tribunal que «la désignation d'un administrateur visait à s'enquérir d'abord de la situation réelle et redresser la banque ensuite», mais le constat était que les fonds faisaient défaut pour payer les clients.

Les actionnaires appelés à la rescousse

Selon ce témoin, le gouverneur de la Banque d'Algérie avait demandé aux actionnaires le soutien financier mais l'argent était indisponible, précisant que même la Banque d'Algérie «ne pouvait pas refinancer Khalifa Bank, du fait de l'absence d'effet (garanties) à quoi s'ajoutent les nombreuses infractions à la loi sur la monnaie et le crédit relevées par les différents rapports de la commission bancaire». »Le retrait de l'agrément était irréversible», a-t-il dit. Benziada Brahim, inspecteur au ministère des Finances et membre de la commission, a rappelé pour sa part que le retrait de l'agrément a été fait en présence de Guellimi Amar et d'Abdelaziz Ahmed Lakhdar Khelifa, actionnaires dans Khalifa Bank. Les membres de la commission ont affirmé, par ailleurs, qu'ils ne s'étaient rendus compte que les autres entités, notamment Khalifa Airways et Khalifa construction, étaient des filiales du groupe qu'après sa mise sous administration, mettant en évidence l'absence d'»assises juridiques à la notion de groupe», pensant qu'il s'agissait plutôt de «prises de participation de moins de 50% comme le stipule la loi», a encore expliqué M. Namouss. L'expert-comptable désigné par le juge d'instruction, Hamid Foufa, a déclaré avoir procédé à deux expertises, la première au niveau de la caisse principale et la seconde au niveau des agences d'Oran, El-Harrach, Les Abattoirs, Didouche-Mourad et Koléa. Selon lui, dans sa première mission le 6 décembre 2003, au niveau de la caisse principale, il avait à confirmer ou infirmer 11 écritures bancaires entre sièges, qui étaient faites «dans le but d'équilibrer un stock physique et le stock comptable» et dont la structure récipiendiaire les a rejetées car venues d'une manière irrégulière. Il expliquera que ce sont des «prélèvements effectués par Abdelmoumène Khelifa par les fameux bouts de papiers». Lors de la seconde mission au niveau des agences le 12 mars 2005, M. Foufa, qui a précisé qu'environ 300 opérations bancaires illégales avaient été effectuées, a déclaré qu'il s'agissait de faux en écritures entre la caisse principale et les agences précitées, ajoutant que ces faux en écritures bancaires inexistantes ont causé un gouffre de 3,2 milliards de dinars pour la caisse principale et plus d'un milliard de dinars pour les cinq agences. M. Foufa a précisé, en réponse à une question du procureur général Mohamed Zerg Erras, que la responsabilité de ces opérations bancaires incombe au président-directeur général du groupe, Rafik Abdelmoumène Khelifa, et à tous ceux qui avaient un lien avec la comptabilité dans le groupe Khalifa.

L'expert en question a par ailleurs évalué le préjudice matériel causé à la caisse principale de Khalifa Bank, estimé à plus de 1 092 167 451,17 dinars répartis pour 510 197 399,00 DA à l'agence des Abattoirs d'Hussein Dey, 74 069 840,37 DA à l'agence d'Oran, 485 113 483,40 DA à l'agence d'El Harrach ; l'agence de Koléa a subi un préjudice matériel estimé à 14 000 000,00 de dinars, celle de Blida 1 776 728,40 DA et enfin un trou financier de pas moins de 10 000 000,00 de dinars à la caisse principale de Chéraga. Il est à rappeler que le magistrat en charge du dossier poursuivra aujourd'hui les auditions de tous les directeurs généraux des OPGI implantées à travers le territoire national. Nous y reviendrons lors de notre édition de samedi prochain avec de plus amples détails concernant les dépositions faites par les ministres absents à l'audience au cours de l'instruction judiciaire. **R. H.**

Mobilis innove à la 48e Foire internationale d'Alger

MOBILIS prend part à la 48e Foire internationale d'Alger (FIA), qui se déroule du 26 mai au 1er juin 2015, au palais des Expositions, Pins-Maritimes (SAFEX), Alger, sous la thématique : «Diversification économique pour une croissance durable». Evènement économique majeur par excellence, la FIA est la vitrine incontournable de l'économie nationale.C'est un rendez-vous annuel de référence et de première importance pour la communauté d'affaires nationale et internationale, qui s'intéresse au marché algérien dans le but de nouer des partenariats et de contribuer au développement économique du pays et à la promotion du savoir-faire international en Algérie.

Ainsi, plus de 24 pays marqueront leur participation à l'une des plus grandes manifestations internationales et l'une des plus grandes du continent africain, qui recevra l'Inde en tant qu'invitée d'honneur. Mobilis, acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, marquera sa présence à ce grand évènement, par l'installation d'un chapiteau personnalisé en Out-Door, d'une superficie de 100m2 à l'extérieur du pavillon central avec un design futuriste, en intégrant des animations innovantes et attrayantes, grâce à ses espaces de jeux interactifs, qui offrent aux visiteurs du stand Mobilis la possibilité de vivre une belle expérience.

Mobilis, et à travers ses équipes du Marché Entreprises et de la Relation Client, assureront l'animation du stand et l'exposition des récentes offres et solutions, notamment les solutions E-wifi et Cloud et l'exposition des derniers smartphones.

Rendez-vous au Palais des Expositions (SAFEX), «à l'extérieur juste en face du pavillon central».

FORMATION PROFESSIONNELLE À BÉJAIA

Rassemblement de protestation devant la DEF

PLUSIEURS dizaines de travailleurs et de formateurs issus de 27 centres de formation de la wilaya de Béjaia et affiliés au Syndicat national des travailleurs de la formation professionnelle (SNTFP) ont observé hier une journée de protestation. Ils ont observé un débrayage ponctué par un sit-in de protestation devant le siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya. Les protestataires ont exigé du directeur de wilaya du secteur, comme point principal, «la reconnaissance du syndicat». Autres revendications : «Le maintien des quotas de logements de fonction prévus pour chaque centre de formation, la transformation des postes au profit des travailleurs et enseignants qui cumulent plusieurs années d'ancienneté, les glissements catégoriels et l'amélioration des conditions de travail dans les centres de formation, que ce soit en moyens matériels ou humains, etc.». Une délégation des protestataires a été reçue par le directeur de la formation comme nous le dira un syndicaliste. Les deux parties, qui ont abordé tous les points avancés par le syndicat, se sont donné rendez-vous pour les jours à venir où une nouvelle réunion se tiendra pour soumettre des propositions sur les points relevés», ajoute notre interlocuteur.

N. B.

SELLAL L'A CONFIRMÉ HIER À ROME

Le projet de gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie relancé

Le projet de gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie (via la Sardaigne), Galsi, n'a pas été interrompu. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé hier à Rome que l'Algérie est «prête à construire le gazoduc».



Il a affirmé que c'est «un projet que l'on veut relancer à la faveur de la «nouvelle vision de sécurité pour l'Italie et l'Europe, à travers la diversification des sources d'approvisionnement». L'Algérie a longtemps été le premier fournisseur de gaz de l'Italie. Ainsi, la relance du projet Galsi permettrait au groupe Sonatrach de garantir des débouchés pour son gaz naturel, tout en garantissant un approvisionnement sûr à l'Italie. Les volumes supplémentaires pourraient permettre à l'Algérie de reprendre sa place de premier fournisseur de gaz à l'Italie. Le projet de 1 500 kilomètres, dont près de 560 km en offshore (en mer) avait initialement été lancé en 2003. La capacité de transport du gazoduc devrait être de 8 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Son entrée en service était programmée pour 2014, mais les retards et les interrogations sur sa rentabilité ont mis le projet en veille. Le coût des travaux est évalué à plus de deux milliards d'euros. La joint-venture lie la Sonatrach, actionnaire majoritaire avec 41,6% des parts, à des entreprises italiennes dont Edison (20,8%) et ENI (15,6%). Le reste des parts est détenu par la région autonome de Sardaigne (11,6%) et la société italienne Hera Trading (10 ,4%). Le Premier ministre entame depuis hier une visite en Italie. Il a été reçu mercredi à Rome par le président de la République d'Italie, Sergio Mattarella. Cette visite coïncide aussi avec la tenue à Rome de la 3e réunion de haut niveau algéro-italienne. Sellal est accompagné d'une délégation composée des ministres des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de Ligue arabe, Abdelkader Messahel, de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, de l'Energie, Salah Khebri et des Travaux publics, Abdelkader Ouali. Sellal et Renzi coprésideront aussi les travaux de la 3e réunion de haut niveau algéro-italienne qui sera sanctionnée par la signature d'une dizaine d'accords de coopération bilatérale. Ces accords portent notamment sur les domaines de l'agriculture, de l'environnement, du développement durable, de la jeunesse et des sports, a-t-on indiqué auprès de la délégation algérienne, précisant qu'il sera également question des relations bilatérales, de la situation en Libye, de la lutte antiterroriste et de l'immigration clandestine. La 3e réunion de haut niveau algéro-italienne se tient en vertu du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre les deux pays, signé le 27 janvier 2003. Ce Traité définit les grands axes de la coopération politique, économique, scientifique et culturelle entre les deux pays. La première réunion de haut niveau entre les deux pays s'était tenue en 2007 à Alghero en Sardaigne (Italie), alors que la deuxième avait eu lieu à Alger en 2012. Par ailleurs, le Premier ministre et les membres de la délégation ministérielle qui l'accompagnent se sont rendus hier après-midi, après la réunion de haut niveau algéro-italienne, dans la ville de Milan où ils visiteront l'exposition universelle Milan-2015 à laquelle l'Algérie prend part avec 147 autres pays. L'Algérie, qui participe avec un important stand dans cette exposition, qui a pour thème «Nourrir la planète, énergie pour la vie», aura à promouvoir son image de marque, valoriser ses atouts économiques, culturels et touristiques et mettre aussi en exergue sa contribution à la réduction de la famine dans le monde à travers son aide multiforme prodiguée aux pays africains, notamment ceux du Sahel.

H. A.

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU 10e CONGRÈS DU FLN À LA COUPOLE DU STADE OLYMPIQUE

Saâdani dynamite l'opposition

LA RÉUNION de la session ordinaire du comité central s'est ouverte hier vers 18h00 à l'hôtel du stade du 5-juillet en présence de plus de 200 membres sans qu'aucun incident ne soit signalé. A l'ordre du jour de ce rendez-vous figure un seul point : l'examen des avant-projets des résolutions qui seront débattus lors des travaux du 10e congrès.

Dans son discours d'ouverture, Amar Saâdani a éludé complètement la crise qui secoue le parti depuis plus d'une année et ignoré ses adversaires. Mais il estime que le parti est à un virage dangereux de son existence.

Comme d'habitude, il a réitéré son appui au président Bouteflika et à son programme, et fait l'éloge de ce dernier sur tout ce qu'il a réalisé depuis son accession à la magistrature suprême. Le SG n'a pas manqué de rappeler les revendications du FLN comme celle de diriger le pays, du moment que son parti est majoritaire. Enfin, Saâdani a révélé que le FLN compte se redéployer auprès de la communauté algérienne à l'étranger par l'ouverture de cellules du parti. Mais cette session s'est caractérisée par l'absence de plus d'une centaine de membres dont d'ex-SG du parti et d'anciens ministres qui ont décidé de boycotter cette rencontre et le 10e congrès du parti prévu aujourd'hui malgré l'invitation qui leur a été adressée par Saâdani.

Les adversaires de celui-ci avaient publié, mardi dernier une liste de 113 membres du comité central opposés à la tenue du congrès.

Outre Abdelaziz Belkhadem, Abderrahmane Belayat et Abdelaziz Ziari, ex-président de l'APN, on y trouve d'anciens ministres Rachid Boukerzaza, Rachid Benaissa, Mohamed Seghir Kara, Lakhdar Dorbani, Abdelkader Bounekraf, Nadir H'mimid, El Hadi Khaldi, Amar Tou, Rachid Harraoubia, et enfin Abdelkrim Abada, le porte-parole du mouvement de redressement et Salah Goudjil, sénateur du tiers présidentiel. La liste des boycotteurs comprend, également, Mohamed Salah Yahiaoui, ex-SG et membre du Conseil de la révolution et Boualem Benhamouda, ancien SG du FLN. Dans cette déclaration, les contestataires préviennent : «On ne reconnaîtra pas tout ce qui sera issu du congrès». Mais Saâdani a reçu un renfort de choix en la personne de Tayeb Louh, ex-ministre de la Justice et membre du CC qui a participé à cette rencontre au même titre que Abdelkader Messahel, qui a donné procuration à Djamel Ould Abbas, Saïd Barkat Moussa Benhammadi, et Boudejmaa Haichour.

Saâdani boosté par les décisions de justice

Les deux plaintes introduites par ses opposants visant à invalider la réunion du comité central et le 10e congrès ont été rejetées. En effet, le tribunal administratif d'Alger a rejeté « dans le fond et dans la forme » la plainte déposée par les contestataires de la tenue du 10e congrès du FLN. Débarrassé ainsi de ses plus dangereux adversaires, Saâdani a pu organiser en toute tranquillité la réunion du comité central pour entériner les huit motions qui seront débattues lors du 10e congrès qui s'ouvre ce matin à la Coupole du complexe olympique et qui durera trois jours. Saâdani, qui a fait le ménage dans les mouhafadhas et s'est entouré de nouveaux visages, est sûr d'être élu SG du FLN à la fin des travaux prévus samedi prochain. Abderrahmane Belayat, l'ex-coordinateur du FLN, après avoir bousculé et mené la vie dure à Saâdani durant des mois est aujourd'hui sûr de ne plus faire partie du prochain comité central non plus que ses alliés tels que Abdelaziz Belkhadem, Salah Goudjil, et Abdelkrim Abada pour ne citer que ceux-là. Ces ténors du parti sortent ainsi du circuit et une autre génération est prête à prendre leur place. Plus de 5000 congressistes, dont une bonne partie de femmes et de jeunes, assisteront aux travaux du 10e congrès.

Hocine Adryen

TOUT EN RELEVANT LES INSUFFISANCES DANS LE CLIMAT DES AFFAIRES

Polashick : «Nous voulons renforcer nos investissement en Algérie»

LES ENTREPRISES américaines souhaitent renforcer leurs investissements en Algérie notamment en hors hydrocarbures, a affirmé l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Joan A. Polaschik, qui a salué les efforts entrepris pour améliorer le climat des affaires. «Nous voulons renforcer nos investissements en Algérie. Il y a une grande volonté américaine de s'installer dans des projets durables et diversifiés en Algérie», a déclaré Mme Polaschik à la presse lors d'une visite au pavillon américain de la 48e Foire internationale d'Alger inaugurée avant-hier. Près d'une quarantaine d'entreprises américaines sont présentes à cette manifestation économique internationale, représentant différents secteurs d'activités notamment l'agriculture, les transports, la production pharmaceutique et l'énergie. «Je crois que cette diversité (du stand américain) montre bien la volonté de ces entreprises et du gouvernement américain de soutenir l'Algérie dans sa démarche de diversification et de relance économiques», a-t-elle affirmé en évoquant les technologies de pointe dans lesquelles excellent les entreprises de son pays et l'engagement de certaines d'entre elles à transférer leur expertise et leur savoir-faire. Tout en relevant les insuffisances qui persistent dans le climat des affaires en Algérie, la diplomate américaine a salué les efforts entrepris par les autorités algériennes pour améliorer les conditions d'investissement dans le pays. Par ailleurs, Mme Polaschik a réaffirmé que les relations économiques entre l'Algérie et les USA étaient à un niveau «excellent» depuis, particulièrement, ces dernières années.

S. N.

PARTENARIAT AVEC RENEVE MONACO ET LES MILLS

Un investissement au service du bien-être et de la remise en forme

BIEN-ÊTRE et remise en forme. Ce sont là deux concepts sur lesquels s'est basé un investisseur algérien, en partenariat avec deux franchises internationales, pour lancer une structure qui a pris ses quartiers au centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar. Fruit donc d'un partenariat contracté entre Mohamed Belmehdi, un investisseur algérien, et les deux franchises internationales Reneve Monaco et Lesmills, le Wellfit Club, le centre dédié aux soins esthétiques, bien-être et fitness a été inauguré, officiellement, dimanche dernier au centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, en présence de nombreux journalistes venus s'informer sur ce véritable joyaux des nouvelles technologies au service du bien-être et de la remise en forme. D'une superficie de 914 m², le centre est composé d'un seul plateau comprenant une zone de nutrition et diététique sous l'accompagnement d'un médecin diététicien et une zone dédiée à l'énergie, au mouvement et au fitness, avec des activités de sport collectif entraîné par les dernières chorégraphies et musiques de la marque LESMILLS. Le centre introduit en Algérie les meilleurs protocoles de soins esthétiques appliqués et les dernières technologies (radio fréquence, ultrason, «mesoporation» et «électroporation», ultrason cavitation) associés à des cosmétiques BIO.

Les journalistes ont bénéficié d'une visite guidée où ils ont reçu toutes les explications concernant le fonctionnement de ce centre, fruit d'un investissement en partenariat avec les deux franchises citées plus haut Mohamed Belmehdi, le promoteur de ce projet, était d'ailleurs très ravi de présenter aux journalistes présents les différentes facettes de ce centre qui regroupe en son sein les activités de soin esthétique, la remise en forme et le fitness. Pour Belmehdi, le club WELLFIT est à la pointe de la technologie pour satisfaire ses clients, avec des concepts innovants en esthétique appliquée, en fitness et en nutrition. Selon lui, l'ambition du club est de promouvoir un mode de vie sain, pour être en bonne santé et bien dans sa peau, en introduisant des concepts et technologies de dernière génération qui feront la différence sur 3 axes complémentaires (beauté et bien-être, sport et un accompagnement sur le plan nutritionnel). Pour la réalisation des bilans, le leader mondial de «l'impédancemétrie In Body» utilise un équipement de toute dernière génération.

Le matériel permet d'établir la composition corporelle exacte du corps humain, en faisant passer un courant de très faible intensité à travers le corps et mesurera plus de 50 paramètres en moins d'une minute.

D'après le promoteur du projet, l'excellence de la marque RENEVE se caractérise par l'association synergique des cosmétiques contenant des principes actifs naturels de haut niveau et des technologies dérivées de la médecine esthétique.

A.T.

LE DIRECTEUR DE L'URBANISME AU MINISTÈRE DE L'HABITAT, WALID TEMMAR RÉVÈLE :

«Des sanctions contre les propriétaires des constructions inachevées»

Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme prévoit des mesures radicales à l'encontre des propriétaires des constructions non achevées, a annoncé le directeur de l'urbanisme et de l'architecture au ministère de l'Habitat, Wahid Temmar, avançant le chiffre de 190 000 constructions inachevées.



S'exprimant sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne, Wahid Temmar a précisé que le phénomène des constructions inachevées défigure l'image de notre tissu urbain, annonçant la reprise en main de la situation : «C'est parce qu'on a laissé faire que de nombreux préjudices ont été occasionnés aux règles d'urbanisme dans la majeure partie des localités d'Algérie», a-t-il expliqué. L'intervenant considère que la reprise en main de «gâchis» nécessite de revoir la loi sur l'urbanisme datant de 1985. Il signale que des dispositions avaient été arrêtées pour faire respecter les normes urbanistiques, mais que celles-ci «n'ont pas été respectée». Concernant les mesures de sanction, Temmar évoque comme première étape la sanction verbale : «Nous allons verbaliser beaucoup plus sévèrement les contrevenants», a-t-il déclaré. Comme mesure d'appoint ciblant les constructions non terminées et dotées, pour certains, de lieux de négoce au niveau du rez-de-chaussée, il annonce comme première mesure le non-renouvellement de leurs registres du commerce. Temmar affirme, d'autre part, que pour les constructions érigées sur des terrains publics, des terres agricoles ou bien attentant à l'environnement, «parce que chaque autorité a agi à sa guise, ce sera la démolition pure et simple». Pour stopper l'anarchie, l'invité annonce le déplacement H24 sur le terrain de brigades chargées de localiser les constructions illicites, inachevées ou ne respectant pas les normes urbanistiques. Il ajoute, à cet effet, que des contacts sont en cours avec le ministère de l'Intérieur pour réintroduire les groupements de police de l'environnement. Prié de commenter la décision arrêtée par les pouvoirs publics portant prorogation, jusqu'en 2016, des délais accordés aux propriétaires d'habitations inachevées pour terminer leurs travaux, Temmar préfère ne pas répondre.

L. L.

SUBVENTIONS DANS LA FILIÈRE LAIT

Eleveurs et collecteurs de lait cru régularisés

LES ÉLEVEURS de bovins laitiers et les collecteurs de lait cru de la wilaya d'Annaba viennent de percevoir les subventions que leur accorde l'Etat au titre d'un soutien à leur activité professionnelle, avons-nous appris auprès du président de l'association des éleveurs bovins. Il s'agit des subventions couvrant les mois de janvier et février de l'année en cours , en attendant celles des mois de mars , avril et mai , a précisé la même source . Pour rappel, des éleveurs et des collecteurs avaient organisé dimanche, un rassemblement de protestation devant au niveau du siège de l'office régional du lait (ONIL) Edough d'Annaba, réclamant le paiement des subventions de l'Etat accordées dans le cadre du soutien à la production nationale de lait. Les protestataires qui ne sont pas à leur première manifestation depuis le début de l'année en cours, ont paralysé pendant toute une journée, les activités de l'office régional de lait Edough de Annaba, empêchant les distributeurs de lait pasteurisé notamment de s'approvisionner en lait. Il s'agissait d'un énième mouvement de protestation depuis le début de l'année 2015 pour faire valoir leur revendication et sensibiliser autant que faire se peut l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL). Ils reprochent à cet organisme le manque de discernement à saisir les difficultés auxquelles font face aussi bien les éleveurs que les collecteurs de lait cru. Certains protestataires estimaient qu'il était difficile de poursuivre leur activité professionnelle en termes d'élevage et de collecte du lait cru , justifiant leur propos par les problèmes que connaît aujourd'hui la filière lait, lesquels portent sur l'augmentation des charges liées à l'alimentation des vaches laitières, le transport du produit et sa transformation. Pour d'autres, l'ONIL a failli à sa mission qui consiste à soutenir et appuyer la production nationale du lait cru, en ignorant la situation difficile des professionnels de la filière. Finalement , la rencontre qui a regroupé , outre des représentants des éleveurs et des collecteurs du lait avec les responsables de l'ONIL a permis de trouver un terrain d'entente et de libérer les subventions pour les mois de janvier et février. Les entreprises de lait étaient menacées de cessation de paiement et de fermeture faute de perception de subventions. Ce problème risque de reproduire si les pouvoirs publics ne prennent pas en considération les doléances des éleveurs et des collecteurs de lait, d'autant plus que quelque jour seulement nous séparent du mois de ramadhan. Il faut signaler que le problème de non payement de la subvention provient de l'ONIL (Office national interprofessionnel du lait) qui, pour des raisons inexpliquées, retarde les subventions étatiques pour l'encouragement de la production de lait cru. Et c'est souvent la laiterie Edough qui régularise ses collecteurs à la place de l'ONIL pour sauver la filière lait à l'est du pays en attendant qu'elle soit régularisée à son tour. La laiterie de l'Edough compte 1240 éleveurs qui lui sont affiliés totalisant une production de lait cru en 2014 s'élevant à 31 millions de litres collectés.

Nabil Chaoui

TRANSPORT DE PASSAGERS PAR VOIE FERROVIAIRE

Une augmentation de 12,08 % au 1er trimestre 2015

LE SECTEUR des transports tous azimuts commence à enregistrer des résultats satisfaisants, notamment au 1er trimestre de cette année où il a été constaté une nette amélioration dans le transport ferroviaire. En effet, dans la dernière note de conjoncture du premier trimestre 2015, établie par le ministère des Transports, on relève une nette amélioration dans plusieurs domaines d'activités, notamment le transport maritime de voyageurs et de marchandises, le transport aérien ainsi que le transport terrestre et ferroviaire. Les données font ressortir que durant le 1er trimestre 2015, le transport ferroviaire a connu une augmentation en termes de trafic de passagers et de marchandises. A ce titre, le nombre de passagers transportés a augmenté de plus de 12,08 % et le volume de transport de passagers mesuré en passagers-kilomètres est de plus de 7, 91 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. S'agissant du trafic ferroviaire de marchandises, celui-ci a enregistré une hausse de 1,38 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2014. Parallèlement à ce résultat, le volume de fret transporté exprimé en tonnes-kilomètres a connu une baisse de 1,84 %. Dans sa note de conjoncture adressée à certaines structures relevant du secteur, il est expliqué que «la longueur du réseau ferroviaire national, au 1er trimestre de l'année 2015, est de 4 440 kilomètres». Il est souligné également qu'aucune variation n'a été enregistrée en termes d'infrastructures ferroviaires exploitées par la SNTF depuis l'année 2011. S'agissant des équipements de transport ferroviaire, le parc de la SNTF est composé de 275 locomotives dont 261 diesels et 14 électriques. Le nombre total de véhicules de transport de voyageurs est passé de 505 véhicules au quatrième trimestre de l'année 2014 à 497 véhicules au premier trimestre de l'année 2015, avec le retrait de 8 voitures de voyageurs, équivalant à une réduction de moins de 1,58 %, enregistrant ainsi une de la capacité totale des véhicules de transport de voyageurs de moins de 18, 26 %, soit 6 000 sièges de moins par rapport au dernier trimestre de l'année 2014.

A.Timizar

L'AARC CONDAMNE VIGOUREUSEMENT LA PARTICIPATION D' «EL WAHRANI» AU FESTIVAL D'ASHDOD.

«Lyes Salem doit donner des explications» aux Algériens

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel a «condamné vigoureusement» la participation du film «El Wahrani» de Lyes Salem au festival cinématographique d'Ashdod dans les territoires palestiniens occupés.



«Nous exprimons notre mécontentement et nous condamnons vigoureusement la démarche entreprise et cette participation qui va à l'encontre de la position politique de l'Algérie» a affirmé l'agence dans un communiqué.

«Conscient que la société de production Dharamsala, qui est soumise au droit français, dispose de la part majoritaire dans le financement du film, nous déplorons l'attitude du producteur qui n'a pas respecté les usages professionnels et nous tenir informer et nous consulter et ceci afin d'éviter tous dérapages ou actions qui nuisent à l'image de cinéma algérien et à notre culture nationale.», lit-on dans le texte.

Pour l'AARC, «le producteur Dharamsala endosse et assume toute la responsabilité de cette participation», soulignant qu'une demande officielle lui a été transmise pour retirer le film du festival. La participation du film El Wahrani à ce festival n'a pas manqué non plus de provoquer un tôlé d'indignation sur la toile. Le festival méditerranéen d'Ashdod consacré aussi bien à la musique qu'au cinéma organisé sur les territoires occupés est destiné à recueillir des fonds pour soutenir l'Etat israélien. Selon la page facebook d'une «campagne de boycott des soutiens de l'Etat d'Israël» ces fonds seraient exploités pour «mater» le peuple palestinien au vu de la qualité de l'entité économique israélienne qui sponsorise l'événement.

En ce qui concerne le réalisateur Lyes Salem qui a exprimé sa «satisfaction» de participer à ce festival, comme il a été rapporté par certaines sources médiatiques lui attribuant les propos via sa page facebook, il doit donner des explications à l'opinion publique nationale. Sa réaction a suscité une vive indignation sur les réseaux sociaux y compris de citoyens étrangers qui soutiennent la cause palestinienne. Pour rappel plusieurs Algériens dont des sportifs de haut niveau avaient refusé auparavant de se rendre sur les territoires occupés pour y participer à des compétitions internationales. On se rappelle le cas de l'international Matmour alors joueur au Borussia M'Gladbach. Matmour avait alors sollicité son club pour ne pas se rendre dans ce pays lors d'un stage tenu par le club allemand sur les territoires occupés.

Ou encore le cas du jeune Saayoud alors sociétaire d'un club roumain qui avait refusé de jouer le match retour des éliminatoires de la coupe de l'UEFA qui devait se tenir entre son club et une formation israélienne.

Par ailleurs parmi les Algériens ayant choisi de briser «ce boycott» il serait utile de rappeler le cas de l'écrivain Boualem Salsal qui n'a pas manqué en 2012 après une virée israélienne de déclarer «Je suis allé à Jérusalem... et j'en suis revenu riche et heureux», dans une longue lettre publiée après son retour.

Enfin, et pour le rappeler, le film El Wahrani de Lyes Salem est une coproduction en 2012 entre Dharamsala (France) qui détient 76% des parts du film et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et Laith Media qui détiennent respectivement 22% et 2% des parts du film.

K. M.

BENGHEBRIT ANNONCE À BÉJAIA

«Des changements dans les programmes scolaires dès l'année prochaine»

«Nous allons effectuer des changements dans les programmes scolaires à partir de la rentrée scolaire 2015/2016», a déclaré hier la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, lors de sa visite de travail et d'inspection à Béjaïa. La ministre, qui n'a pas précisé la nature des changements qu'elle envisage de faire, a souligné que cela porterait sur «l'amélioration de l'application des réformes opérées par le secteur». La première responsable du secteur de l'Education nationale a ensuite abordé le dossier du préscolaire et l'objectif fixé avant 2017, conformément aux obligations de l'Algérie envers l'UNESCO. Elle dira que «la généralisation de la scolarisation des enfants à partir de 5 ans se poursuivra. Elle sera renforcée à la rentrée scolaire prochaine et sera totale et obligatoire d'ici 2017». S'agissant de la généralisation de l'enseignement de Tamazight, la ministre a parlé de son objectif fixé et des instructions du gouvernement visant à passer «de 11 à 20 wilayas dès la prochaine rentrée scolaire». «Un défi», dit-elle, pour son département. La préparation de la rentrée scolaire fixée au 6 septembre pour les élèves, au 1er septembre pour les enseignants et au 30 août pour l'administration a fait l'objet d'une réunion avec les responsables du secteur dans la wilaya. La ministre a parlé de l'évaluation du cycle secondaire lors d'une rencontre nationale des cadres et directeurs des établissements en juillet prochain. L'échec scolaire et le redoublement ont été également des points soulevés par la ministre qui a programmé une opération de «renforcement des compétences des enseignants pour remédier pédagogiquement à ces problèmes de déperdition scolaire», avant de soutenir que «la triche aux examens ne sera aucunement tolérée». Au sujet de son secteur à Béjaïa, elle a indiqué qu'un grand saut a été réalisé depuis 2005 à ce jour en matière de réalisation. Elle a parlé de la réception, dès la rentrée scolaire prochaine, de 6 lycées, 2 CEM, 2 primaires, 31 classes et 5 cantines. A noter que la ministre a procédé au lancement du concours de recrutement dans son secteur qui a enregistré plus de 21 000 candidats pour 439 postes budgétaires. Elle a inauguré le nouveau siège de la direction de l'éducation de Bejaïa et visité le lycée de Souk El-Tenine qui sera inauguré en septembre prochain et dont les travaux ont atteint 95% de réalisation. Son coût est de 35 milliards de centimes. La ministre a critiqué le non-respect des normes pédagogiques en ce qui concerne la conception et les matériaux utilisés et elle a visité aussi le projet de construction d'un lycée à Sid-Ali Labher dont les travaux accusent un retard.

N. Bensalem

LA TUNISIE ALLIÉ MAJEUR NON MEMBRE DE L'OTAN

Une mauvaise nouvelle pour l'Algérie ?

L'IMMINENTE adhésion avec statut spécial de la Tunisie à l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) et qui a été confirmée par Barack Obama, a de quoi susciter des inquiétudes en Algérie.

Cette déclaration du président américain est une mauvaise nouvelle pour les Algériens qui ont eu à subir dans le passé de la machine de guerre atlantiste et qui ne s'est pas départie, depuis, de son esprit belliqueux comme en témoigne l'anarchie et le chaos au règne en Libye depuis son intervention de 2011.

Rappelons que le président américain avait parlé d'un statut d' «allié majeur non membre de l'Otan» qui devrait permettre à la Tunisie de «développer une coopération renforcée avec les Etats-Unis pour l'achat et la fabrication d'armes».

Le statut accordé par les États-Unis à la Tunisie est considéré par les spécialistes comme le plus élevé rarement accordé par les Etats-Unis et réservé jusque-là à une quinzaine d'alliés, dont le Japon, l'Australie, l'Afghanistan ou encore l'Egypte, Bahreïn et le Maroc. Il convient de signaler aussi qu'au terme de cet accord, la Tunisie aura accès à une coopération militaire renforcée avec les Etats-Unis. On serait tenté de croire que les USA sont devenus magnanimes si on ne sait pas, par expérience, que Washington n'offre ce statut que si le candidat accepte d'accomplir des missions pour le compte de l'Organisation atlantique.

Dès lors, on est en droit de se poser la question de savoir si la Tunisie aurait accepté d'assurer la sous-traitance dans la région. Mais la sous-traitance de quoi justement ? La mise à disposition de l'Otan de la base navale de Bizerte ? Pour l'heure, on n'en sait rien. Mais il est impératif de souligner le fait que l'Otan a déjà scellé une alliance avec le Maroc. Avec l'acceptation de la Tunisie de rentrer dans le giron atlantiste, ce sont les deux flancs est et ouest de l'Algérie qui passent sous le contrôle atlantiste.

Pour le Parti antisioniste, un parti français non agréé, «cette évolution de la situation géostratégique au Maghreb n'est certainement pas une bonne nouvelle et il apparait désormais clair que les forces militaires atlantistes (étatsuniennes et françaises) sont en train de circonscrire le pays». Sur son site Internet, le parti a écrit hier : «Que ce soit en Tunisie, au Nord Mali ou au Niger, et qu'elles soient françaises ou américaines, les installations militaires se multiplient dans la région, ce qui n'est pas sans inquiéter Alger.»

La formation politique non reconnue poursuit son analyse et indique, en parlant toujours de l'Algérie, que «le pays, qui a retrouvé une stabilité économique et politique faisant de lui la première puissance d'Afrique du Nord, sait qu'il représente une cible de choix pour l'empire, qui ne tolère aucune velléité d'indépendance. Une Algérie forte et souveraine n'est pas une perspective réjouissante pour les cercles sionistes, qui pourraient décider de lancer les hordes de djihadistes qu'ils manipulent au gré de leurs intérêts, à l'assaut du pays au million et demi de martyrs».

Le parti étaye ses propos en rappelant la déclaration du ministre des Affaires étrangères russes, Serguei Lavrov, en mars 2014, dans laquelle il confirmait la présence de parties étrangères voulant mettre l'Algérie à feu et à sang à travers l'avènement d'un «printemps algérien» et ajoutant que ces mêmes parties «avaient ouvert plusieurs fronts près des frontières algériennes depuis la Libye, la Tunisie et le Mali».

Le danger étant désormais à ses portes, la question est de savoir quelle sera la marge de manœuvre de l'Algérie face aux forces militaires atlantistes à ses frontières.

Kamel Aït Bessaï

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL OUED

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° d' Identification fiscal 001339019012644

Mis en demeure N° 02

- Vu le marché N° **359/2012**du **30/12/2012** relatif à la **réalisation d'un salle sport Lot les Annexes au lycée Haouari Boumdiane commune Hassi Khalifa**
- Vu l'ordre de service de commencement des travaux N°**44/2013** du **20/03/2013**
- Vu les visites sur sites effectuées par nos services au chantier démontrant le retard considérable et l'insuffisance de main d'œuvre.
- Vu la première mis en demeure paru au quotidien nationaux El bahja News et le chiffre d'affaires en date du 4 Mai 2015

L'entreprise **Messoudi Fouad** sise à **Cite Belle vue El Oued** est mise en demeure pour la deuxième fois d'approvisionner le chantier en moyens matériels et humains et redynamiser la cadence des travaux dans un délai de **dix (10) jours**. Faute de quoi des mesures coercitives prévues par la règlementation en vigueur seront appliquées à savoir la résiliation du marché au tort de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ANEP N° 327 583

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية

مديرية البيئة

قرار رقم 2015\1123

يسخر لفتح تحقيق عمومي مدى التأثير على البيئة

لمشروع وحدة تربية المواشي لفائدة السيد:اوراداني علي

بالمكان المسمى ثخليط بلدية:تيفرة

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04\فيفري 1984المتعلق بالتنظيم الاقليمي للبلاد،

- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في01 فيفري1985المتعلق بحماية الصحة و ترقيتها المعدل و المتمم بالقانون 08\13 المؤرخ في 20\07\2008،

- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 01\12\1990 المتعلق بالقانون التهيئة و التعمير المعدل و المتمم،

بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 01\12\1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل و المتمم،

بمقتضى القانون رقم 10-03 المؤرخ في 19\07\2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة،

بمقتضى القانون رقم 12-05 المؤرخ في 04\ت2005 المتعلق بالمياه المعدل و المتمم،

بمقتضى القانون رقم 11-10المؤرخ في 22\جوان 2011 المتعلق بالبلدية،

- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012المتعلق بالولاية ،

- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 30\09\2010 المتضمن تعيين السيد حمو احمد الوهاص واليا لولاية بجاية،

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم94-215 المؤرخ في27\07\1994 المحدد لقواعد تنظيم اجهزة الادارة العامة في الولاية و هياكلها

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم95-255 المؤرخ في06\09\1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية الثقافة و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها،

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم96-60 المؤرخ في27\01\1996 المتضمن انشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 98-198 المؤرخ في31\05\2006 المحدد لتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم144-07 المؤرخ في19\05\2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة،

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم145-07 المؤرخ في19\05\2007 الذي يحدد تطبيق و محتوى و كيفيات المصادقة على دراسة و موجز التأثير على البيئة

- بموجب القرار الولائي رقم 14-2055المؤرخ في 19/10/2014 المتضمن تعديل احكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية،

بموجب القرار الولائي رقم 15-684 المؤرخ في 2015/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين لقيام بمهام المحققين في مجال التحقيقات حول المذاعة و عدم المذاعة لسنة 2015،

- بناءا على الموافقة المبدئية رقم 15/694 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/04/30 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة للسيدة بونيف داوية

بإقتـــــراح مـــن السيد مسيـــر البيئـــة للـــولايـــة

يقـــــــــرر

المـــــادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة تربية المواشي لفائدة السيد اوراداني علي ، بالمكان المسمى ثخليط بلـــــدية:تيفرة و ذلك ابتداءا من 2015/05/17 الى غاية 2015/06/15.

المـــــادة الثانية: يعين السيد:بجاوي رابح مهندس دولة في تهيئة الاقليم كمحافظ محقق تكلف بتسجيل كل الملاحظات الكتابيةأو الشفوية التي يمكن ان يبديها المواطنون او المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم و موشر عليه يفتح لهذا الغرض و في حالة تعذره يستخلفه السيد قاسمي نبيل مفتش تقني معماري.

المـــــادة الثالثة: يفتح السجل على مستوى بلدية تيفرة في قترة ثوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق و ذلك لكي يتسنى لكل شخص الاطلاع عليه كل يوم (ما عدا ايام الجمعة و السبت و ايام العطل)، و يتولى محافظته او يرسلها كتابيا الى المحافظ المحقق .

المـــــادة الرابعة: يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات و جمع المعلومات التكميلية الرامية الى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على ان يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة او عدم الملائمة.

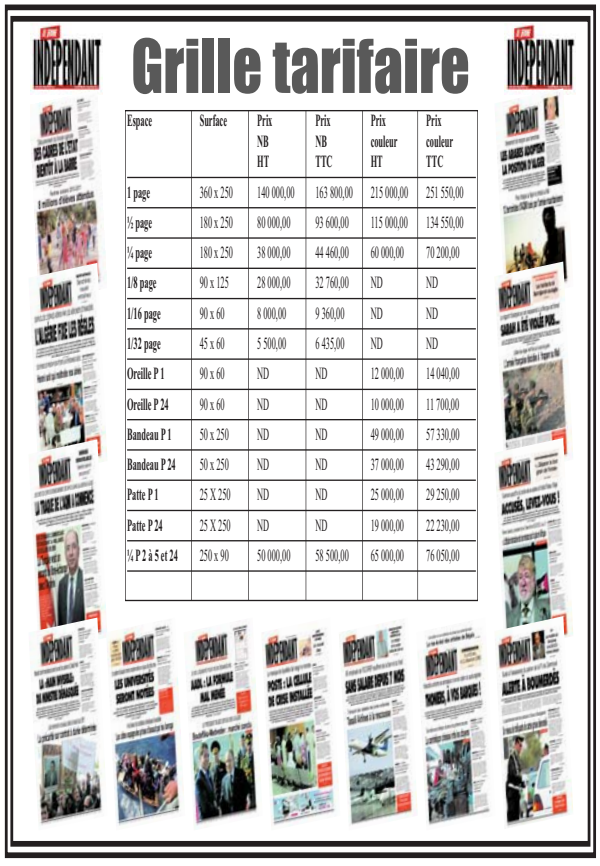
المـــــادة الخامسة: يشهر هذا القرار عن طريق التعليق بمقر الولاية و كذا دائرة سيدي عيش و بلدية تيفرة كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين الاطلاع عليه.

المـــــادة السادسة: يكلف السادة الامين العام للولاية،مدير التنظيم و الشؤون العامة، مدير البيئة ،رئيس دائرة سيدي عيش رئيس المجلس الشعبي لبلدية تيفرة و المحافظ المحقق كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الادارية للولاية.

بجـــــاية في..12 ماي 2015

الـــــــوالـــــــي

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ANEP N° 326 632



Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de chlef

Daira de el karimia

Commune de beni bouatteb

N°fiscale: 098502359060222

Avis d'attribution provisoire de marche

Conformément au dispositions de l'article 49 du Décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 ,modifiant et complète portant réglementation des marches ublics ,le président de l'assemblée populaire communale de la commune beni bouatteb wilaya de chlef , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répond l'avis d'appel d'offre national restreint N- 01/2015 portant: Entretien Du Chemin Communal Reliant Cw 132 Et Grand Barrage Sur 4.700 Km A Beni Bouatte ublie dans les quotidiens stade nyouze le 04/04/2015 et le jeune indipandant le 04/04/2015 .

Qu'a l'issue de l'évaluation des 'offres, le marche est attribue provisoirement à l'entreprise indiquée ci-dessus:

N°	L'entreprise	Intitule de l'opération	Note offre technique	Montant en t.t.c	Délais de réalisation	observation
01	TRAVAUX PUBLICS FERHAD DJAMEL WILAYA CHLEF	ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL RELIANT CW 132 ET GRAND BARRAGE SUR 4.700 KM A BENI BOUATTAB	83/100	33.649.200,00 Da	05 mois	Offre techniquement recevable et financièrement moins disant

'onformément aux dispositions des articles 114 et 125 du Décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifiant et complète portant réglementation des 1 arches publics . tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours. Le recours et introduit dan les dix (10) jours à compter de première publication du présent d'avis d'attribution provisoire du marche dans les deux journaux auprès de la commission des marches publics de la mmune de beni bouatteb, les autres soumissionnaires sont invites ceux d'entre eux qui sont intéresses de se rapprocher de nos services au plus tard oix(03) jours à compter du première jour de la publication de l'attribution provisoire du marche à apprendre connaissance des résultats détailles de 'valuation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ANEP N° 327 634

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TIARET
DAIRA : MEGHILA
COMMUNE : SIDI HOSNI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété Portant réglementation des marchés publics, le président de L'assemblée populaire communale de Sidi Hosni , Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offres national restreint N°03 du projet :

- **Rénovation du réseau d'AEP 3éme et dernière tranche a sidi hosni centre**

Désignation de l'entreprise	le code fiscal du contractant	le code fiscal du bénéficiaire du marché	Note de l'offre technique	Montant PROPOSE	Délai	Critères du choix
KORSANE LAAM	142301220108 91	196514160002937	59.66	5.904.234.18DA	06 mois	L'offre la moins disante

N.B : Tous soumissionnaires désirant consulter leurs résultats d'évaluations technique et financière contacter nos services dans un délai de 03 (trois) jours à compter de la date de la première parution du présent avis; et tous soumissionnaires contestant ce choix introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Sidi Hosni dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux .

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ANEP N° 327 569

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : CHLEF
DAIRA DE : CHLEF
COMMUNE DE : SENDJAS
N.I.F : 098402199023620

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément à la disposition de l'article **49** , décret présidentiel N° :**10/236** Du :**07/10/2010** modifié et complété , portant réglementation des marchés publics.
- Le **président de l'APC de sendjas** informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné à l'avis d'appel d'offre national N° : **01/2015** pour :

Extension siège APC

(Réalisation état civil)

Parus dans les journaux « المستقبل » & « **Le jeune indépendant** » le : **02/04/2015.**

- Et après l'analyse et l'évaluation des offre techniques et financières le : **21/04/2015.**

P.V N° : 13/2015. le projet est attribuer provisoirement à :

ENTREPRISE RETENUE.	MANTANT Proposé (DA)	NOTE Technique	Délai	OBSERVATION
Entreprise de : **ZITOUNI KADDOUR** NIF: 196702190067625	31.291.240,50	57 points	15 MOIS.	qualifié Techniquement & l'offre unique.

-Les autres soumissionnaires sont ceux d'entré eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compté du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offre techniques et financières, et ce conformément à l'article 125. (Décret présidentiel N° :10/236)

-Soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recoure dans les dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis auprès de la commission des marchés de l'APC et ce conformément à l'article 114. De même décret.

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ANEP N° 327 552

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK

AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT N°:05/2015

La commune de Boufarik lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation de projet :

Travaux de réfection différent ruelles de la commune

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics, qualification et classification catégorie minimale deux II et plus en cours de validité , et ayant réalisé au moins 01 projet revêtement ou réfection.
Intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service technique de l'APC de Boufarik contre le paiement d'une somme de 2 000,00 DA .Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants:

Offre technique :

- Registre du commerce de l'entreprise (copie conforme à l'originale).
- Déclaration à souscrire remplie signée et paraphée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité signée, remplie et datée
- Carte d'immatriculation fiscale (copie conforme à l'originale).
- Extrait du Casier judiciaire du gérant en cours de validité
- Statut de l'entreprise (copie conforme à l'originale) pour Eurl, Sarl, SNC.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie II et plus dans le domaine des travaux publics (copie conforme à l'originale).
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier moins de 3 mois (copie originale ou conforme à l'original).
- Cahier des charges rempli, signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
- Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité (copie conforme à l'originale).
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé et paraphé.
- Liste des moyens humains de l'entreprise avec justification (déclaration du personnel visée par la CNAS ou CACOBATH).
- Liste des moyens matériels de l'entreprise avec justification (copie carte grise conforme à l'originale avec police d'assurance ;copie du contrat notarié portant location du matériel…)
- Références professionnelles (attestations de bonne exécution) (copies conformes à l'originale)
- Bilans financier des 03 dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visés par les services des impôts).
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année en cours.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- le numero d'identification statistique (NIS)
- délégation de pouvoir s'il ya lieu.

-Offre financière:

- La lettre de Soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les offres techniques et financières doivent être mises dans (02) enveloppes séparées portant la mention offre technique ou offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme déposée ou adressée à monsieur Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Boufarik et porte la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offre national restreint N°:…..2015
(indiquer l'intitulé de l'opération)
« …… soumission à ne pas ouvrir ……

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
Le dépôt des offres est fixée entre (8:00h et 12:00) du matin, du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (Technique et Financière) aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14,00 h**, au siège de la l'APC. Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légale, l'ouverture sera prolongée au jour de travail qui suit.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

Le Président de L'Assemblée
Populaire Communale

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ANEP N° 327 446

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA POPULATION d'AIN DEFLA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER d'EL ATTAF

AVIS D'ATTRUBUTION PROVISOIRE DU L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTE N°02/2015

En application des dispositions du Décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics , nous portons à la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 02/ 2015 du 29.04.2015 relatif à la fourniture du consommables médicaux pour le service d'hémodialyse que l'attribution provisoire du marché est comme suit :

N° de lot	Lot	Soumissionnaire	Montant
01	fourniture du consommables médicaux pour le service d'hémodialyse	I M C	39 607 005.06 DA

Tout soumissionnaire voudra le détail des offres techniques et financières peut s'adresser au service de l'EPH ELATTAF dans un délais de 03 jours à partir de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux disposition de l'article 125 du décret présidentiel N° 10-236 DU 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Comme tout soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché, Conformément a l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 DU 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le directeur ;

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ANEP N° 327 620

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de Biskra

Daira d'Ouled - Djellal

Commune d'Ouled - Djellal

N° : fiscal de la commune :098407055073423

Avis de relance d' appel d'offres national restreint N° : 02 / 15

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled-Djellal lance un avis de relance d'appel d'offres national restreint N° : **02/15** pour La réalisation du projet **: Aménagement urbain à travers rues de la ville - Lot Revêtement en béton bitumineux .**

Les Entreprises qualifiées en **travaux publics** activité principale **04 degrét** et plus **(code d'activité 345)** pourront retirer les cahiers de charge , du service de la comptabilité de la commune , sise 1er novembre contre paiement de mille cinq cent (1.500,00) dinars auprès du trésorier des commune Ouled -Djellal .

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents exigés , doivent être déposées auprès du siége de la commune (secrétaire général) au nom de monsieur le président de l'APC d'Ouled - Djellal. L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante :

Relance d'appel d'offres national restreint N°: 02 /15

A ne pas ouvrir pour La réalisation du projet: Aménagement urbain à travers rues de la ville- Lot Revêtement en béton bitumineux .

Cette enveloppe principale contiendra deux enveloppes scellées et distinctes comportant le nom et l'adresse du soumissionnaire: (offre Technique – offre financière).

Pièces demandées

Contenance de l'offre technique :

1-Déclaration à souscrire selon le modèle remplie , datée , signée et cachetée par le soumissionnaire.
2-La déclaration de probité selon le modèle remplie , datée , signée et cachetée par le soumissionnaire.
3- Autorisation pour confirmation des renseignements déclarés par le soumissionnaire.
4-Cahier des instructions aux soumissionnaires daté ,signé et cacheté par le soumissionnaire .
5- Registre de commerce en cours de validité copie conforme à l'original.
6- Le numéro d'identification fiscale (NIF) copie conforme à l'original.
7 - Certificat de qualification et classification professionnelle en **travaux publics** activité principale **04 degré** et plus **(code d'activité 345**) en cours de validité copie conforme à l'original .
8- Casier judiciaire **en cours de validité** copie conforme à l'original .
9- Attestation de mise a jour :(CNAS– CASNOS- CACOBATPH) en cours de validité à la date de dépôt des offres copie conforme à l'original.
10-Extrait de rôles apuré ou accompagné d'un échéancier de versement accordé en cours de validité copies conformes à l'original pour :lieu de résidence - lieu d'activité et siège social (comme il est indique ou 2 ème page du registre de commerce) sans voir le contenu soit le genre de l'impôt ou l'année d'exercice.

11- **Matériels et moyens** :

* P V des moyens établi par huissier judiciaire ne dépasse pas un an à la date de dépôt copie conforme à l'original.

* Matériels : justifié par cartes d'immatriculations et certificats d'assurances ou toutes pièces équivalentes copies conformes à l'original .

12- Références professionnelles justifiées par certificats de réalisation des projets délivrés par les maitres des ouvrages copies conformes à l'original .

13. Ressources humaines justifiées par certificats d'affiliation de la (CNAS) en cours de validité copies conformes à l'original avec les diplômes ou des qualification Professional copie conforme à l'original concernant les employés dans le cadre de insertion professionnelle : P v d'installation et convention en cours de validité copies conformes à l'original .

14. Les bilans des trois (03) dernières années copies conformes à l'original

15. . Statut particulier de l'entreprise s' il y a lieu copie conforme à l'original.

16. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien copie conforme à l'original.

Contenance de l' Offre financière :

1-La lettre de soumission selon le modèle remplie , datée , signée et cachetée par le soumissionnaire .
2- Cahier de clauses particulières rempli, daté , signé et cacheté par le soumissionnaire .
3Le bordereau des prix unitaires rempli, daté , signé et cacheté par le soumissionnaire.
4- Le devis estimatif et quantitatif rempli, daté , signé et cacheté par le soumissionnaire .
5- Le planning des travaux rempli, daté , signé et cacheté par le soumissionnaire .

La durée de préparation des offres est fixé à **vingt (20) jours** à compter de la première publication de l'appel d'offres à la presse ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Le jour et l'heure limité de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à midi (12:00).

L'ouverture des offres techniques et financières se fera en public au siège de la commune(salle de délibération de l'APC) au même **jour à quatorze heure (14:00)** du soir.

Si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 110 jours à compter du date de dépôt des offres.

Les entreprises intéressées sont cordialement invitées.

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ Anep 327115

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Birtouta

Commune de Birtouta

le numéro d'identification fiscale (NIF) : 410002000001608501035

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 /2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta lance un avis d'appel d'offres national restreint pour- la réalisation du projet suivant :

**** TRAVAUX D'MENAGEMENT EXTERIEUR CITE 32 LOGTS LSP ET ROUTE CITE 294 LOGTS VERS BOULVARD B2 AADL CENTRE VILLE SIEGE APC BIRTOUTA.***

toutes les entreprises intéressées par le présent avis ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics de la catégorie ***trois (03) et plus*** *peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la commission de l'ouverture des plis service technique de la commune de Birtouta – siège de la nouvelle annexe administrative - rue Mokdes Ben Youcef -Birtouta centre. contre paiement d'un montant de* ***2000,00*** *DA non remboursable auprès du régisseur communal au niveau du service des affaires économiques et de la comptabilité.*

L'offre technique comprend :

- *La déclaration à souscrire dûment remplie, signé et datée*
- *La déclaration de probité dûment remplie, signé et datée*

Et de tous les documents mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires (cahier des charges) (Article 13)

B) L'offre financière doit contenir :

1-La lettre de soumission selon modèle ci joint dûment remplie, signé et datée
2-Le bordereau des prix unitaires
3-Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire

Les soumissions doivent être adressées sous enveloppes cachetées détaillées comme suit :

- Enveloppe n° 01 : contenant l'offre technique en trois exemplaires.

- Enveloppe n° 02 : contenant l'offre financière en trois exemplaires.

- Une troisième enveloppe contiendra les deux (02) enveloppes n° 01 et 02 cachetée et anonyme adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta et ne devra comporter que la mention (ne pas ouvrir) - appel d'offres national restreint ***N°...01.../2015***

La durée de préparation des offres est fixée à* *21*** *jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le* ***BOMOP,*** *Le dépôt des plis techniques et financiers se fera au niveau du secrétariat de la commission de l'ouverture des plis. le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à* ***14 h*** *si ce jour coïncide avec un jour de repos légal ou un jour férié ce délai sera proroger jusqu'au jour ouvrable suivant ,*

** Le délai de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de* ***trois mois.***

** L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le jour du dépôt à partir de* ***14 :15h*** *au niveau du siège de la commune .*

Le Jeune Indépendant du 28/05/2015/ Anep 327630

AU MOMENT OÙ LE YÉMEN FABRIQUE SES PROPRES MISSILES

plus de 4 000 civils dont 25% de femmes et d'enfants



Pas moins de 4021 civils yéménites, dont 576 enfants et 261 femmes ont été tués depuis l'agression barbare des Al Saoud et plus de 7017 ont été blessés, dont 1121 enfants et 782 femmes depuis le 26 mars, début de l'agression sauvage saoudo-américaine contre le Yémen, c'est ce qu'a révélé l'ONG yéménite Freedom House Yemen dans un rapport publié mardi et confirmé par des ONG occidentales.

Ce rapport qui recense le nombre des victimes depuis le 26 mars jusqu'au 23 mai indique que plus de 786 rassemblements résidentiels ont été bombardés par la coalition saoudo-américaine-sioniste. Et de préciser : 7583 maisons et 1064 installations vitales ont été totalement ou partiellement détruits par les raids des Al Saoud. Alors que près de 200 mille familles ont été contraints de fuir leurs quartiers ou villages pilonnés par les avions et l'artillerie saoudienne, a-t-on ajouté de même source.

«Najm All-Thaqeb», un missile 100% yéménite

Par ailleurs, l'armée yéménite et les forces populaires de résistance ont pour la première fois exposé la ligne de production du missile «Najm al-Thaqeb». Ce nouveau système de fabrication yéménite a été baptisé «Najm Al-Thaqeb», un terme coranique qui signifie une étoile vivement brillante. En riposte aux raids saoudiens meurtriers visant le Yémen, les forces yéménites ont récemment eu recours à ces genres de missiles qui ont été lancés contre plusieurs bases saoudiennes à la frontière. Ce système, conçu sous diverses formes, une fois installé sur les plates-formes mobiles ou fixes, lancera un ou trois missiles à la fois.
En ce qui concerne la portée de ces missiles, la chaine Al-Massira a précisé que le missile «Najm al-Thaqeb 1» est d'une portée de 45 kilomètres, et il est équipé d'une tête explosive de 50 kg. Quant au missile «Najm al-Thaqeb 2», il est d'une portée de 75 kilomètres et il est doté d'une tête explosive de 75 kg. Les images diffusées par AlMassirah montrent les tirs de plusieurs salves de missiles Thaqeb 1 et Thaqeb 2 à l'encontre des bases militaires des barbares saoudiens dans la région frontalière de Jazzan.
L'agression du régime des Al Saoud s'est encore plus intensifiée ce Mercredi en bombardant un plus grand nombre de provinces yéménites soit plus de 100 raids ont été exécutés par l'aviation saoudienne plusieurs régions de ces provinces en moins de 24 heures.
En effet, et selon l'AFP, les avions de combat de la arab-américano- sioniste se sont relayés, depuis mardi soir et jusqu'aux premières heures de la journée, pour bombarder plusieurs cibles, provoquant de fortes explosions qui ont secoué la capitale et semé la panique parmi la population, ont rapporté des sources locales citées.
L'impact des projectiles sur les cibles touchées éclairait à chaque raid la capitale et provoquait des explosions, audibles à plusieurs kilomètres à la ronde, selon des habitants. «Sanaa a connu dans la nuit les raids les plus violents depuis le début de la campagne de frappes» de la coalition il y a près de deux mois, a affirmé Saleh Moqbal, un habitant de la vieille ville.

D. Z.

GRÂCE À L'OTAN ET AUX SERVICES SECRETS OCCIDENTAUX

25 000 terroristes de l'UE et d'Asie sèment la mort au Proche Orient

LE NOMBRE de combattants terroristes originaires d'Europe et d'Asie a dépassé les 25.000, selon les données présentées au Conseil de sécurité par le Comité des sanctions contre Al-Qaïda de l'Onu. «Le réseau international des groupes liés à Al-Qaïda, dont l'Etat islamique qui s'en est dissocié, compte aujourd'hui plus de 25.000 ressortissants de plus de 100 pays membres de l'Onu», lit-on dans une lettre adressée au Conseil de sécurité. Ce «Comité» ne juge pas utile de rappeler que ces terroristes reçoivent les facilités de l'OTAN et des Etats-Unis pour rejoindre les «zones de combat» qui sont en fait des pays arabes souverains comme la Syrie, l'Irak et le Yémen.
Il n'a pas précisé aussi que le financement de ces groupes est assuré par les pays du Golfe, l'Arabie Saoudite en tête, et ce en coordination avec les USA et l'UE. Selon ce «Comité» la plupart des étrangers qui rejoignent les groupes terroristes en Syrie et en Irak sont des hommes âgés de 15 à 35 ans, principalement après avoir été «travaillés» par des agents liés à la CIA et au Mossad.
Les autres raisons qui les poussent à se joindre aux terroristes sont la rémunération versée par les saoudiens, Qatar, et les autres pays du CCG. Grâce à un travail de fond opéré en amont par la CIA, Il existe de nombreuses filières permettant de recruter de nouveaux combattants. Selon le document qui nie l'implication des services secrets US, britanniques, français et sionistes, le «Centre» de l'ONU argue que des centres de recrutement ont été repérés dans les»écoles islamiques» de Grande-Bretagne, dans les prisons et dans «les lieux de culte musulmans» en France. Le «Comité» ne se pose jamais la question comment ces terroristes ont-ils pu être «formes» dans des centres islamiques, alors que ces lieux sont infiltrés H24 par les puissants services secrets tels le MI 6 britannique ou la DGSE française.

LIBAN

Opération terroriste avortée

LE HEZBOLLAH a avorté ce mercredi une tentative d'attaque réalisé par la branche d'Al-Qaïda en Syrie le front al-Nosra contre ses positions dans LE «jurd» libanais de Aarsale en lisière avec le Qalamoune. Dans les détails rapportés par le correspondant de notre chaine al-Manar, un drone de reconnaissance du Hezbollah a capté un certain nombre de miliciens descendre d'une voiture et se rendre vers une maison appartenant à une carrière au sud du jurd libanais de Aarsale. A peine arrivés, la maison qui semblait être leur lieu de rencontre a été bombardée, tuant tous ce qui s'y trouvait. Par la suite, leur véhicule a également été détruit. Selon al-Manar, les miliciens devaient se rendre au nord en direction du jurd de Nahlé.

SELON UN EX CANDIDAT À LA MAISON BLANCHE

«Une attaque russe contre les USA prédite dans la Bible»

DANS une lettre électronique envoyée à ses partisans, un ex-candidat à la primaire républicaine en 2012 en vue de la présidentielle américaine Herman Cain, a accusé de complot le président américain Barack Obama et de la direction de l'Eglise, rapporte l'agence russe Sputnik. Il s'est dit convaincu qu'Obama cache aux Américains une prophétie biblique prédisant une attaque de la Russie, qui provoquera la mort de 80% des habitants des Etats-Unis. Selon l'homme politique cité dans un reportage de la chaîne MSNBC, le leader russe Vladimir Poutine attaquera en janvier 2017 les Etats-Unis au moyen d'une bombe électromagnétique.

IRAK

L'armée libère une partie de Ramadi

L'ARMÉE irakienne appuyée par les forces de mobilisation populaire ont avancé mercredi aux abords sud de la ville de Ramadi contrôlée par le groupe Daesh y reprenant deux quartiers et s'approchant de l'Université d'Al-Anbar, ont annoncé des responsables. L'armée, la police, et les Unités de mobilisation populaires (Hachd al-Chaabi en arabe), ont affronté des miliciens de Daesh avant de reprendre totalement le quartier d'Al-Taech et celui d'al-Hmeyrah, a précisé un colonel de l'armée. «Les combats ont forcé Daesh à fuir» et «les forces irakiennes et de Hachd ont pris le contrôle des deux quartiers. Elles ont aussi réussi à entrer dans l'université, mais doivent encore la libérer», a-t-il ajouté.

DIXIT

«Où est-il possible à Daesh d'acheter toutes ces armes? Comment est-ce réalisable s'il n'y a pas un seul Etat qui l'aide et si aujourd'hui chaque navire peut être repéré par des satellites? Cela ne devient possible que si vous recevez l'aide d'une puissance régionale ou mondiale» Ali
Hadjizade, expert en géopolitique iranien

«Depuis mon jeune âge, je ne cesse de défendre l'idée du bon voisinage avec les juifs, surtout qu'il y avait des juifs dans mon village natal ; mes relations avec les juifs étaient excellentes. C'est ce que nous voulons aujourd'hui avec Israël»
Massoud Barzani, chef de l'entité «autonome» kurde irakienne à la TV sioniste

«Nous avons discuté avec nos frères omanais des moyens d'envoyer de l'aide humanitaire, d'instaurer un cessez-le-feu et de lancer un dialogue au Yémen. Nous sommes inquiets de la poursuite des raids aériens contre la population au Yémen et des dégâts irréversibles provoqués dans ce pays»
Mohammad Javad Zarif, ministre iranien des AE

JUMELAGE DES HÔPITAUX

Plus de 11.000 consultations et 700 interventions réalisées

PLUS DE 11.000 consultations et 700 interventions chirurgicales ont été réalisées depuis l'institutionnalisation du jumelage des hôpitaux du nord avec ceux du sud et des hauts plateaux en février 2014, avons-nous appris apurés ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

«Un peu plus d'un an après l'institutionnalisation du jumelage des établissements hospitaliers du sud du pays et des hauts plateaux avec les établissements de référence du nord du pays annoncée lors de la cérémonie de signature des conventions de jumelage présidée par le Premier ministre le 17 février 2014, un premier bilan fait ressortir une activité remarquable», souligne la même source.

Les dernières missions en date ont été organisées en avril et mai 2015 et ont concerné In-Salah (wilaya de Tamanrasset), Timimoune (Adrar), Illizi et Tiaret, précise le ministère dans le communiqué.

A In-Salah, les équipes pluridisciplinaires des établissements hospitaliers de Dellys et de Bordj Menail (Boumerdes) ont assuré durant la première semaine du mois de mai 873 consultations spécialisées et 63 opérations chirurgicales en chirurgie viscérale, chirurgie infantile, orthopédie traumatologie, urologie et ophtalmologie.

A Timimoune, l'équipe pluridisciplinaire comprenant des praticiens spécialisés et des cadres paramédicales de l'établissement hospitalier de Kouba (Alger), a assuré 901 consultations et 39 interventions chirurgicales ayant concerné les spécialités de la gynécologie obstétrique, de l'ORL, de la chirurgie et de la médecine du travail. Cette équipe a également assuré des consultations spécialisées dans des localités éloignées de la région de Timimoune, ajoute la même source.

Au niveau de l'établissement de Timimoune, l'équipe de l'hôpital de Kouba a organisé et animé la 1ère journée de formation médicale et paramédicale au profit des médecins et des paramédicaux de la région.

«Cette formation s'est déroulée sous forme d'ateliers thématiques portant sur la gestion des déchets hospitaliers, l'organisation et le management des urgences, l'humanisation des soins, la relation patient-infirmier ainsi que l'accueil et l'orientation", explique-t-on.

La prochaine mission de l'équipe de Kouba intéressera la localité de Reggane (wilaya d'Adrar). L'équipe du CHU d'Oran (chirurgie générale, urologie, chirurgie infantile et gynéco obstétrique) a quant à elle séjourné dans la wilaya de Tiaret du 18 au 20 mai, plus précisément à Mahdia et Sougueur où elle a assuré 44 consultations et effectué 23 interventions chirurgicales au profit des patients de la région. Ces actions viennent s'ajouter au bilan de l'année 2014 et du premier trimestre 2015 qui montre que les équipes pluridisciplinaires venues des établissements de référence ont procédé à «plus de 10.300 consultations spécialisées et plus de 601 interventions chirurgicales dont 200 prothèses de hanche et de genoux et 4 implants cochléaires».

Il a été procédé aussi au niveau des établissements du sud et des hauts plateaux à 20 actes de cardiologie interventionnelle et d'ablation par radio fréquence.

Par ailleurs, 92 malades souffrant de pathologies nécessitant un environnement hospitalier très spécialisé ont été transférés sur les établissements de référence et pris en charge dans les meilleures conditions, assure-t-on.

La formation continue et complémentaire n'a pas été en reste puisque des formations ont été organisées et encadrées au niveau de certains établissements bénéficiaires par des équipes de référence dans différents domaines comme l'oncologie médicale, le dépistage du cancer du col, l'anatomie pathologique, la coeliochirurgie et l'hématologie.

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA THYROÏDE :

Coup d'envoi de la campagne de sensibilisation en Algérie

Pour la 7ème édition de la Semaine Internationale de la Thyroïde, l'Algérie compte parmi les pays soutenant cette campagne mondiale de sensibilisation pour démasquer les pathologies thyroïdiennes. Pour la première fois en Algérie, la Société algérienne d'Endocrinologie et Métabolismes (SAEM) et les laboratoires Merck Serono ont joint leurs efforts pour soutenir la 7ème édition de la semaine internationale de la Thyroïde qui se déroulera du 25 au 31 mai 2015. Avec près de 300 millions de personnes affectées dans le monde et 1,6 milliards à risque, les troubles de la thyroïde sont beaucoup plus fréquents que l'on pense : «On estime que plus de 50% des personnes touchées pourraient l'ignorer», a déclaré le Pr. Mourad Semrouni, Professeur en Endocrinologie au CHU Issad Hassani Beni Messous (Alger) et Président de la SAEM. «C'est pour cette raison qu'il est important de sensibiliser le plus grand nombre de personnes. Nous avons pris l'initiative de participer, pour la première fois en Algérie, à cette campagne de sensibilisation internationale, au même titre que 40 autres pays dans le monde», a-t-il ajouté.

Les maladies de la glande thyroïde peuvent être dues à plusieurs mécanismes notamment les tumeurs. 90 % des tumeurs de la thyroïde sont bénins, les cancers sont rares et se traitent bien. Vers 2020, il est estimé que le cancer de la thyroïde sera le 3ème cancer chez la femme.

Il ya également l'inflammation, que l'on appelle aussi thyroïdites et aussi les maladies du système de défense de l'organisme (maladies auto-immunes).

Jusqu'à preuve du contraire, l'Algérie reste un pays d'endémie goitreuse malgré l'adoption d'un programme efficace d'iodation du sel. Toutefois, une réévaluation de l'état de nutrition iodée reste indispensable.

Cette année, la campagne de sensibilisation vise à démasquer les symptômes et les causes des maladies de la glande thyroïde à travers des sessions d'information dédiées au grand public.

A cet effet, un stand de sensibilisation animé par des médecins, a été aménagé dans un centre commercial d'Alger le samedi 23 mai 2015, pour informer et encourager les personnes à identifier facilement certains symptômes à travers un quizz interactif rapide.

«Avec notre partenaire Merck Serono, nous avons imaginé ce quizz d'une douzaine de questions afin qu'il puisse faire prendre conscience de la maladie et le cas échéant, orienter les personnes à risque vers une assistance médicale», a précisé le Pr. Semrouni.

« Merck Serono soutient depuis plusieurs années la Semaine Internationale de la Thyroïde, qui est une campagne reconnue dans le monde et par de nombreuses sociétés savantes dont notamment l'Association Américaine de la Thyroïde (ATA), l'Association Européenne de la Thyroïde (ESA), la Société de Thyroïde d'Amérique Latine (LATS) et la Société Chinoise d'Endocrinologie (CSE) », a déclaré le Dr. Karim Bendhaou, Président de Merck Group pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

«Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir soutenir la tenue de cette campagne pour la première fois en Algérie», a-t-il ajouté.

Depuis le démarrage de la 1ère édition de la Semaine Internationale de la Thyroïde, la campagne annuelle a attiré de plus en plus d'attention sur les maladies de la thyroïde.

SELON ABDELMALEK BOUDIAF

Trois infrastructures sanitaires réceptionnées prochainement à l'ouest d'Alger

TROIS NOUVELLES infrastructures de santé seront réceptionnées vers la fin 2015 et début 2016 dans la wilaya d'Alger, a annoncé le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf, à l'issue d'une visite d'inspection de projets en cours de réalisation à l'ouest de la capitale.

«Il y a une grande pression sur les hôpitaux et les autres structures sanitaires à Alger, et la réalisation de nouvelles entités est devenue nécessaire pour disposer d'établissements de soins de proximité, notamment à l'ouest de la capitale», a indiqué le ministre. A Douéra, il y aura une nouvelle maternité de 150 lits dont les travaux de réalisation seront achevés en novembre 2015, alors qu'un «trauma-center» de 120 lits sera réceptionné en février 2016 à Zéralda. Le chantier de réalisation d'un complexe «mère-enfant» de 80 lits à Baba Hassen, ne sera, quant à lui, finalisé que dans un délai de 14 mois.

Tous ces projets ont connu un retard dans leur réalisation pour de nombreuses raisons dont la résiliation des contrats avec des sociétés, qui avaient entamé les travaux avant de les abandonner. Le complexe de Baba Hassen datait de 2007.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'un personnel formé sera prêt pour entamer son activité dans ces nouvelles unités, ajoutant que 6.500 techniciens supérieurs de santé sont en tain de poursuivre leur formation à cet effet.

Le ministre a également visité la polyclinique Aroua à Hydra ainsi que le CHU de Douéra, l'établissement hospitalier de proximité de Zéralda et la polyclinique de Staouéli où il s'est déclaré «satisfait de la qualité de service».

Boudiaf est aussi revenu sur le conseil des ministres de dimanche, indiquant que ce conseil a insisté sur le maintien de la médecine gratuite et qu'un article spécifique est consacré à ce point dans le projet de loi sur la santé.

Le ministre a enfin annoncé qu'une usine de produits entrant dans la fabrication de l'insuline sera inaugurée dans les prochains jours à Tizi Ouzou.

Rendez- vous scientifique

15e Congrès de rhumatologie du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d'Alger

Le 15e congrès algérien de rhumatologie se tiendra du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d' Alger, avons-nous appris auprès de la présidente de la de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale «L'AAR» le Pr Aicha Rezig Ladjouze.

Plusieurs thèmes seront débattus lors de ce

Congrès à savoir la polyarthrite rhumatoïde, l'arthrose, spondylarthrite, la les maladies systématique

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

-Une journée sur la santé mentale le 2 juin au CHU d'Oran

La prise en charge psychiatrique des patients à pathologies lourdes dans un hôpital général sera au centre d'une journée, prévue le 2 juin au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette journée autour des enjeux de la psychiatrie à l'hôpital général réunira des experts de différentes disciplines venant de plusieurs régions du pays pour débattre de la place de la psychiatrie au sein des établissements de soins généraux.

La psychiatrie à l'hôpital général est un thème d'actualité et sa pratique suscite un vif intérêt. Il sera question de définir les champs d'interventions communes entre la médecine générale et la psychiatrie, l'ensemble de ces démarches et pratiques est communément appelé «Psychiatrie de liaison», qui représente une discipline à part entière exigeant des compétences à la fois psychiatriques et médicales.

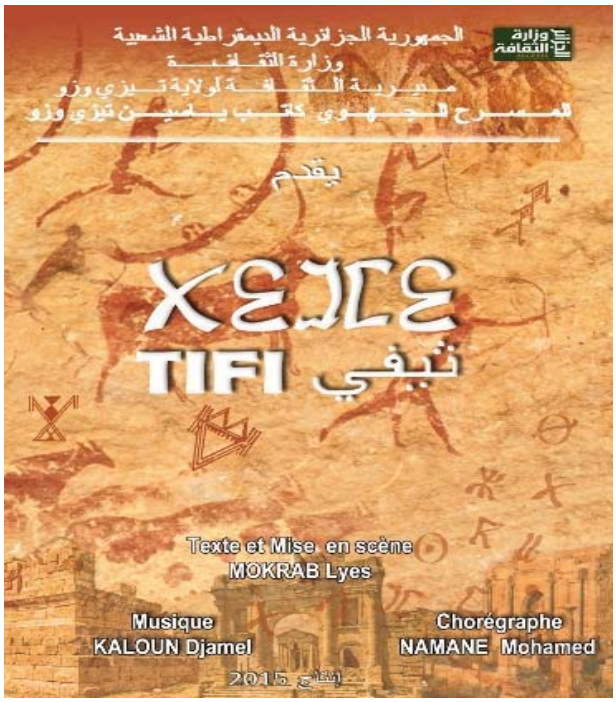
Il traitera, entre autres, du Programme national de santé mentale : place des hôpitaux généraux, l'impact de la dépression dans les pathologies cardiaques, les Troubles mentaux chez les hémodialysés, Le rôle du psychiatre dans la prise en charge de l'obésité en chirurgie bariatrique et la Prise en charge des suicidants à l'hôpital général".

- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 à Alger
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba - 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

10e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Tifi la femme courage

Mise en compétition à la dixième édition du Festival national du théâtre professionnel qui se sera clôturé le 2 juin, la pièce Tifi est présentée ce mardi 26 mai, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger, mettant en évidence l'identité et la mémoire d'un peuple.



Ecrite et mise en scène par Mokrab Lyes et produite par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, la pièce Tifi relate la mythologie du dieu de la pluie, Anzar, un personnage incarné par Aouadia Makhlouf, épris follement d'une jolie femme,Tifi, rôle assuré par Abed Mezhoura. Cette œuvre relève d'un récit d'une femme courageuse qui s'est sacrifiée pour perpétuer l'identité et la mémoire d'un peuple éprouvé par l'oubli. Dans une fontaine où Anzar a rencontré Tifi (diminutif de tifinagh signifie alphabet amazigh), cette dernière, insolente et effrontée, croit rebuter un dieu qui fait abattre sa vengeance et sa colère contre son peuple, éprouvé par la sécheresse dévastant champs et bêtes. Tiraillée entre le mythe d'Anzar et la réalité de son peuple, cette bonne femme assiste à ces événements dans toute leur rigueur et exaltation. En échange de l'eau, elle obtient du dieu de la pluie la vie éternelle à condition qu'elle perpétue à travers les temps le récit dont elle est témoin. Perdue dans une grotte, Tifi est réduite, avec le temps, au dénuement et à l'oubli d'un peuple disloqué et amnésique de son passé. Elle se retrouve alors rejetée par un peuple qui malmène celle qui est témoin de sa mémoire. Toujours est-il que Toudert (rôle incarné par Fellag Malik), intervient pour la protéger. Car il l'aime au point de s'opposer à son sacrifice, réclamé par Anzar en échange d'un peu de pluie. La colère d'Anzar finira par s'apaiser et sa malédiction s'achève. Le village retrouve la quiétude et Tifi et Tudert peuvent s'aimer en toute sérénité.

Assurée par treize comédiens, pour la plupart jeunes, la pièce comprend des sujets comme l'identité, l'amour, la jalousie, la haine, la mémoire et l'oubli qui s'entrechoquent. Ce spectacle est délivré dans un langage d'expression kabyle, loquace et métaphorique. Le metteur en scène Mokrab Lyes a expliqué que «le choix du kabyle comme langage théâtral était réfléchi. J'ai voulu justement perpétuer à travers cette pièce une langue ancestrale, témoin d'une mémoire et d'identité qui ont survécu grâce à l'oralité». Quant au décor, conçu par le scénographe Moussaoui Ferhat, il est unique, statique et classique d'autant que l'histoire se déroule en un seul lieu. Aussi, cette pièce repose sur une seule intrigue, l'unité d'action qui est nouée autour de la sécheresse et le sacrifice de Tifi. L'habillage musical, signé Kaloun Djamel, est constitué d'un arrière-plan sonore fait de chants traditionnels orchestrés par des danses folkloriques. Et la chorégraphie est l'œuvre de Namane Mohamed. Ce 10e Festival du théâtre professionnel comprend 18 spectacles de 14 théâtres régionaux (Annaba, Sidi Bel Abbes, Tizi Ouzou, Constantine, Mascara, Béjaïa, Oran, Batna, Oum Bouagui, Skikda, Guelma, Souk Ahras, El Eulma, le Théâtre national), la coopérative Les amis de l'art de Chlef et l'association du Théâtre libre de Mila. Ils sont en compétition pour décrocher le Grand prix. Les huit spectacles en Off (hors compétition) sont programmés à la Salle El Mougar. **R. C.**

LE CONCERT DU JOUR

Lyrisme



La reine de l'Opéra Felicia Bongiovanni se produira à la Basilique de Notre Dame d'Afrique, à Alger, aujourd'hui, jeudi 28 mai, dès 20h, lors d'une représentation unique pour interpréter les plus grands standards de la musique lyrique et de chants sacrés.

Dans le cadre spirituel de la Basilique de Notre Dame d'Afrique, surplombant la corniche d'Alger, l'ambassadrice du Bel Canto sera accompagnée du pianiste et compositeur Lorenzo Turchi. La chanteuse soprano Felicia Bongiovanni débarque de Palerme (Italie). Elle reprend aussi bien du Giuseppe Verdi que du Vincenzo Bellini ou du Wolfgang Amadeus Mozart. Son répertoire est très riche et varié, comprenant aussi des titres de compositeurs comme Gioachino Rossini, Richard Wagner et/ou Igor Stravinsky. Son agilité fait que son lyrisme vocal est favorable à plusieurs styles.

Ses collaborations avec des chanteurs et des acteurs sont diverses et nombreuses au niveau national et international. Cette marraine de l'Unicef et de l'Unesco a notamment contribué avec Andrea Mingardi à un spectacle d'opéra présentant l'expérience de Montserrat Cabballè avec Freddie Mercury. Primée plusieurs fois, elle participe aussi à l'enregistrement de disques avec Eros Ramazzotti et Gio Di Tonno. Bonne soirée ! **R. C.**

Les invitations sont à récupérer à l'Institut culturel italien et disponibles également à la Basilique Notre Dame d'Afrique, dans la mesure des places disponibles. Une navette pour la Basilique sera mise à disposition. Réservation : 021.92.38.73.

SORTIR

BREAKDANCE
Finale de la 2e édition de la Mezghena Battle International. Jeudi 28 mai. 18h. Place de la Grande-Poste d'Alger. Deux catégories en finale : 2vs2 bboying ; 1vs1 popping.

EMIGRATION
1e édition de Algérie au cœur, une manifestation pour la promotion de la culture de la communauté algérienne établie à l'étranger. Films, rencontres littéraires, expositions et concerts de musique à Alger, jusqu'au jeudi 28 mai. Concert : Troupe Zebda de Toulouse : jeudi 28 mai. Théâtre de verdure du Complexe cultuel Laadi- Flici. 20h. Accès : 500 DA.

MONDIALISATION
Conférence Quelle condition humaine face à la mondialisation ? Par Hervé Juvin, essayiste et économiste, auteur de La grande séparation, pour une écologie des civilisations (Gallimard, 2014). Samedi 30 mai. 16h30. Institut français d'Alger. Il s'agit aujourd'hui pour l'homme de se poser deux questions fondamentales : où conduit la société de l'individu ? Face à la thèse anglo-saxonne de l'homme produit de lui-même, qu'est ce qu'une civilisation de l'homme indéterminé ?

YASMINE
Exposition d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

RENCONTRE
Rencontre avec l'artiste plasticien Mehdi Bardi Djelil. Le samedi 06 juin.14h30. Restaurant Lalla Mina, Alger-Centre. En présence d'un comité: l'écrivain Hajar Bali, l'éditrice Selma Hellal, l'artiste Mourad Krinah, la critique d'art et professeur aux Beaux-arts Nadira Laggoune.

TALENT
1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART
Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

JEUDI



TF1

20:55 Les liens du coeur

Jenny Peyrac, professeur d'anglais, est retrouvée assassinée près d'une usine de cimenterie. La victime était sous surveillance électronique, suspectée d'être impliquée dans une affaire de braquage commis dix ans ...

france 2

20:55 Des paroles et des actes

A l'heure où nous imprimions, le nom de l'invité n'était pas encore communiqué. Ce magazine mensuel s'organise autour d'une personnalité politique. L'invité réagit à plusieurs ...

france 3

20:15 Les pleins pouvoirs

Luther Whitney, gentleman cambrioleur, s'introduit dans la splendide demeure de Walter Sullivan, l'un des hommes les plus influents de Washington, qui est supposé ...

M6

20:55 Les coeurs en flamme

Alors qu'une violente tempête se prépare, six randonneurs se sont perdus dans la forêt nationale de Los Angeles. Cabe demande alors à l'équipe de les retrouver et de leur venir en aide. Grâce à un appareil qu'il a ...

CANAL+

21:00 Le destin du guerrier

Helga rencontre le mystérieux étranger qu'elle a vu en songes et accepte de le secourir. L'inconnu qui se nomme Harbard est un vagabond au cœur pur qui suscite la compassion et la curiosité de la princesse ...

TV5MONDE

21:05 Pièces à conviction

Pas une semaine ne se passe sans que l'amiante et ses drames ne viennent alimenter l'actualité. Longtemps cantonnée aux professions exposées et confinée à quelques grands bâtiments, l'amiante est ...



télé 2 JOURS

VENDREDI



TF1

20:55 Koh-Lanta - Episode 6

La rivalité entre les deux tribus atteint son paroxysme. La tension est à son comble alors que l'une des plus précieuses récompenses de l'aventure, le coup de téléphone à un proche,...

france 2

20:55 Candice Renoir

Nathalie Legrand, 29 ans, a été retrouvée morte dans le filet d'un pêcheur. L'autopsie révèle qu'elle a été étouffée avant d'être jetée à l'eau. Elle vivait depuis deux ans dans le ...

france 3

20:50 Faut pas rêver

Philippe Gougler part à la découverte du Costa Rica, pays niché au cœur de l'Amérique centrale. L'arche de Noé. A Puerto Viejo, un refuge pour animaux, le Jaguar Rescue ...

M6

20:55 NCIS : Nouvelle-Orléans

Pride se rend de façon non-officielle à Charleston, en Caroline du Sud, où il espère retrouver le «Poisson appât», un fugitif qu'il traque depuis plusieurs années. Ce dernier aurait été récemment en contact avec un ...

CANAL+

21:00 Championnat de France Top 14 - Rugby.

Au terme de la saison régulière, les deux premiers au classement sont directement qualifiés pour les demi-finales. Les quatre formations classées entre la 3e et la 6e places s'affrontent en match de barrage pour ...

TV5MONDE

21:55 Le plus grand cabaret du monde

Patrick Sébastien propose une soirée pleine de magie, d'humour et de visuels hors du commun. Parrain de l'émission, le chanteur Marc Lavoine est entouré de nombreux invités : Maud Fontenoy, Olivier Minne, Nicolas ...

TF1

10:20 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:45 Météo
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Au-delà des apparences
16:00 L'addition, s'il vous plaît
17:00 Bienvenue au camping
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 ALICE NEVERS : LE JUGE EST UNE FEMME
20:55 Alice Nevers : le juge est une femme
22:00 ALICE NEVERS : LE JUGE EST UNE FEMME
23:05 Les experts
23:50 Les experts
00:40 Les experts

france 2

09:00 C'est au programme
10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Roland-Garros et moi
11:55 Météo
12:00 Journal de 13h
12:50 Météo, Consomag
13:00 Toute une histoire
13:55 Les Internationaux de France de Roland-Garros 2015
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents mode d'emploi
19:45 Alcaline, l'instant Météo
19:55 DES PAROLES ET DES ACTES
22:20 ALCALINE, LE CONCERT
23:45 Dans quelle éta-gère...
23:50 Au clair de la lune
00:45 Au clair de la lune

france 3

05:45 Ludo
07:50 Dans votre région
08:50 Dans vos régions
09:45 Consomag
09:50 Midi en France
10:55 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
12:50 Un cas pour deux
13:55 Questions au gouvernement
14:55 Senat info
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:10 Le journal de Roland Garros
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 LES PLEINS POUVOIRS
21:45 GRAND SOIR 3
21:50 Météo
22:45 Aventure en Indochine
00:15 Illustre et inconnu - Comment

CANAL+

07:00 Zapsport
07:05 Burning love
07:30 Joe
09:25 Rencontres de cinéma
09:45 La liste de mes envies
11:25 La nouvelle édition
11:45 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 Le bureau des légendes
14:00 Le bureau des légendes
14:55 L'été Papillon
15:35 Homefront
17:15 Le before
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Le petit journal
19:55 VIKINGS
20:45 Vikings
21:35 MAD MEN - SECONDE PARTIE
23:30 Les salauds
01:05 Baghdad messi

arte

09:25 Les routes mythiques de l'Europe
10:10 Escapade gourmande
10:40 Chevaux de prestige
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 Mort à Venise
14:40 Les ambassadeurs de Tanna - 3
15:25 Eugène de Savoie et l'empire Ottoman
16:20 X:enius
16:45 Entre terre et ciel
17:15 Dans les profondeurs des lacs alpins
18:00 Venise sauvage
18:45 Arte Journal
19:05 28 minutes
19:45 Tout est vrai (ou presque)
19:50 INTRUSION
20:40 INTRUSION
21:30 Intrusion
22:20 Le troisième oeil
23:50 Laurence anyways
02:30 Eternelle Jean Seberg

M6

07:35 Alvinnn !!! et les Chipmunks
07:45 Météo
07:50 M6 Boutique
09:00 Tant d'amour à donner
10:45 Devious maids
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 J'ai épousé une star
14:45 Scandale à hollywood
16:40 Les Reines du shopping
17:50 En famille
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 SCORPION
20:45 Scorpion
21:40 RUSH
22:30 Rush
23:20 Rush
00:15 The finder

TV5MONDE

11:55 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:00 Cheers !
13:55 Cheers !
15:00 L'Amérique dans tous ses états
16:00 Infrarouge le débat RTS
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Tendance XXI
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 Le journal de Roland Garros
20:05 PIÈCES À CONVICTION
21:15 Le journal de la RTS
21:40 Météo
21:45 UN CONDAMNÉ À MORT S'EST ÉCHAPPÉ
23:20 Tv5monde le journal afrique
23:45 Mise au point
00:35 Le dessous des cartes

ALGERIE

12h00 : journal en français+météo
12h25 : yaoumiyate moudarisse (07)
13h40 : tiyarate el mouhit el hadi (08)
14h25 : le médaillon (24)
15h10 : entre parenthèses (rediff)
16h40 : REX GENERATION (37)
17h00 : qaher el bihar (28)
17h25 : takder tarbah
18h00 : journal en amazigh
18h20 : boudhou 2 (12)
18h45 : caméra café
19h00 : journal en français+météo
19h25 : afrique hebdo
20h00 : journal en arabe
20h45 : familetna
21h20 : Mon Beau Pays "Ain Temouchent"
22h40 : culture club
23h40 : l'Emir abdelkader

TF1

10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:45 Histoire d'un rêve
12:50 Météo
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Le vrai visage de mon mari
16:00 L'addition, s'il vous plaît
17:00 Bienvenue au camping
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 My Million
19:34 Trafic info
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 KOH-LANTA
21:40 Euro Millions
21:45 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
23:50 Vendredi, tout est permis avec Arhur
02:00 L'affiche de la semaine

france 2

09:00 C'est au programme
10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal de 13 h
12:50 Météo, Consomag
13:00 Toute une histoire
13:55 Les Internationaux de France de Roland-Garros 2015
17:55 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents, mode d'emploi
19:45 Grand public, météo
19:55 CANDICE RENOIR
20:50 Candice Renoir
21:40 Candice Renoir
22:40 CE SOIR (OU JAMAIS !)
00:05 Dans quelle éta-gère...

france 3

10:55 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
13:00 Un cas pour deux
14:10 Un cas pour deux
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:10 Le journal de Roland Garros
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 FAUT PAS RÊVER
21:45 Météo
21:50 Soir 3
22:20 RENAUD, ON T'A DANS LA PEAU !
23:15 Doc 24
00:00 Libre court

CANAL+

06:50 Les Guignols de l'info
06:58 Météo
07:00 Zapsport
07:05 Burning love
07:30 My sweet pepper land
09:00 L'été Papillon
09:35 Jimmy's Hall
11:25 La nouvelle édition
11:45 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 Tammy
14:40 Spécial investigation
15:35 Deux jours, une nuit
17:15 Le before
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Rugby : Top 14
19:45 RUGBY : TOP 14
22:00 GODZILLA
00:00 Le dernier diamant
01:45 Surprises

arte

08:50 La guerre des mondes selon Orson Welles
09:45 Paysages d'ici et d'ailleurs
10:10 Escapade gourmande
10:40 Chevaux de prestige
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 Une journée particulière
14:40 Avec le bateau postal sur le Ienisseï
15:25 Eugène de Savoie et l'Empire ottoman
16:20 X:enius
16:45 Entre terre et ciel
17:15 L'Allemagne sauvage
18:00 Cologne, ville sauvage
18:45 Arte Journal
19:05 28 minutes
19 :45 Tout est vrai (ou presque)
19:50 LE TRAIN DE 7H39
21:30 AVC : CHAQUE MINUTE COMPTE
22:20 En haut de l'affiche
23:20 Court-circuit
00:15 Tracks
01:00 La face cachée des fesses

M6

07:35 Alvinnn !!! et les Chipmunks
07:45 Météo
07:50 M6 Boutique
09:00 Le cœur à l'épreuve
10:45 Dr Emily Owens
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 Coup de foudre sauvage
14:45 La porte dans le noir
16:40 Les Reines du shopping
17:50 En famille
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
20:45 NCIS : Nouvelle-Orléans
21:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
22:30 NCIS : Enquêtes spéciales
23:20 NCIS : Enquêtes spéciales
00:10 Justified

TV5MONDE

11:00 Les escapades de Petitrenaud
11:30 Cut
11:55 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:00 Mémoires vives
13:45 Mémoires vives
14:40 Nouvo
15:00 360° - géo
15:55 Le dessous des cartes
16:10 Mise au point
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Les escapades de Petitrenaud
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 Le journal de Roland Garros
20:05 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE
22:25 Le journal de la RTS
22:55 Météo
23:00 ENVOYÉ SPÉCIAL
00:35 TV5 Monde le journal Afrique

ALGERIE

12h00 : journal en français+météo
12h25 : yaoumiyate moudarisse (07)
13h40 : tiyarate el mouhit el hadi (08)
14h25 : le médaillon (24)
15h10 : entre parenthèses (rediff)
16h40 : REX GENERATION (37)
17h00 : qaher el bihar (28)
17h25 : takder tarbah
18h00 : journal en amazigh
18h20 : boudhou 2 (12)
18h45 : caméra café
19h00 : journal en français+météo
19h25 : afrique hebdo
20h00 : journal en arabe
20h45 : familetna
21h20 : Mon Beau Pays "Ain Temouchent"
22h40 : culture club
23h40 : l'Emir abdelkader
"4 émeptie"

Un jeune Niçois va réunir plus de 3.000 personnes pour un selfie géant



APRÈS le record de la plus longue phrase humaine du monde sur la Promenade des Anglais le 8 mai dernier, voilà que Nice s'essaye au plus grand selfie jamais encore réalisé. Mardi soir, Tom Bittmann va tenter de battre Microsoft et Coca-Cola, détenteurs du record avec 1.150 personnes sur un cliché.
« On sera plus de 3 000 personnes », se réjouit ce jeune Niçois de 16 ans qui profite de la soirée électro Blackout Colourful, organisée au théâtre de Verdure, pour réaliser son autoportrait numérique géant.

ILS TRANSPORTAIENT DEUX VALISES AVEC 1,5 MILLION D'EUROS



UN HOMME et une femme de 47 et 22 ans ont été arrêtés à l'aéroport de Lisbonne, soupçonnés de blanchiment d'argent alors qu'ils allaient embarquer pour Shanghai (Chine) avec un million d'euros et 3,5 millions de yuans (plus de 500.000 euros) en liquide. Les deux voyageurs, dont la nationalité n'a pas été précisée, sont titulaires de permis de résidence portugais en règle et ont été mis en examen, a annoncé la police judiciaire dans un communiqué. L'argent liquide était réparti dans deux valises, en liasses de billets emballées dans du cellophane, selon la même source.

LE PRÉSIDENT TURKMÈNE S'OFFRE UNE STATUE EN OR DE SON VIVANT



UNE IMPOSANTE statue en or du président turkmène Gourbangouly Berdymoukhamedov a été dévoilée lundi à Achkhabad, une initiative qui rappelle le culte de la personnalité dont faisait déjà l'objet son prédécesseur à la tête de cette ex-république soviétique d'Asie centrale.
La statue de 21 mètres de hauteur représente le président turkmène au sommet d'un rocher, montant son cheval favori Akkan et tenant une colombe dans la main droite. Elle rappelle le "Cavalier de bronze", la statue de l'empereur russe Pierre le Grand, à Saint-Pétersbourg.
Au son de l'hymne national, des soldats ont fait voeu d'allégeance au président et des colombes ont été lâchées dans le ciel.
Fondu en bronze et recouvert de feuilles d'or, ce monument est le premier à la gloire de M. Berdymoukhamedov. Son prédécesseur, Saparmourat Niazov, avait fait ériger une statue en or de lui-même tournant pour toujours faire face au Soleil. Elle est aujourd'hui reléguée dans la banlieue d'Achkhabad.
Ancien dentiste, Gourbangouly Berdymoukhamedov est arrivé au pouvoir en 2006 après la mort de M. Niazov.
Ce dernier avait fait l'objet d'un véritable culte et avait fait renommer les mois de l'année d'après les noms des membres de sa famille ou écrit un "livre de l'Âme" que tous les écoliers devaient apprendre par coeur.
Lors de l'inauguration de la statue, à laquelle M. Berdymoukhamedov n'a pas assisté, la présidente du Parlement Akdja Nourberdieva a affirmé que le monument avait été érigé à la demande "de simples gens, de collectifs professionnels et d'organisations publiques".

A 12 ans, il s'achète une voiture et part en vadrouille avec des amis



UN JEUNE Letton âgé de douze ans s'est lui même acheté une voiture pour ensuite partir en vadrouille avec deux amis avant de se faire arrêter par la police.
Les forces de l'ordre de Riga indiquent avoir eu leur attention attirée par la voiture car celle-ci n'arborait pas de plaque d'immatriculation.
Les jeunes garçons leur ont alors expliqué qu'ils venaient d'effectuer en voiture les 40 km qui les séparent de la ville de Saulkrasti, dont ils sont originaires.
Le véhicule avait été acheté pour 200 euros sur un site internet.

Le saviez-vous

UN LUTTEUR S'EST SUICIDÉ JUSTE POUR GAGNER UN MATCH !



Arrhichion de Phigaleia fut un champion de pancrace (un sport mêlant la lutte et le pugilat) dans les jeux olympiques antiques. Il mourut en défendant avec succès son titre de champion à la 54eme Olympiade (564 av. J.C).
Lors de ce combat, Arrhichion fut pris à la gorge par son adversaire et il sut que s'il ne lève pas la main en signe d'abandon il mourra, cependant, l'athlète voulut la victoire, même si la mort fut imminente. En effet, en expirant entre les mains de son adversaire qui l'étouffait, il lui cassa l'un de ces orteils ce qui lui força de s'avouer vaincu, au moment même où Arrichion rendait son dernier soupir.
Arrichion fut proclamé vainqueur et son cadavre fut couronné.

A 81 ANS, UN GREFFÉ DU CŒUR SAUTE À L'ÉLASTIQUE DU HAUT D'UN VIADUC



IL EST DÉSORMAIS coutumier de ce genre d'exploit. Pour fêter les quinze ans de sa greffe de cœur, Jean-Claude Le Bourhis, un Vendéen de 81 ans, a réalisé dimanche un saut à l'élastique du haut du viaduc du Coquilleau, à La Châtaigneraie (Vendée). « L'an dernier, j'ai sauté en parachute. Cette année, c'est le saut à l'élastique et l'an prochain, j'essaie la voltige », a annoncé à Ouest-France l'intrépide papy.
Mais il ne jette pas dans le vide que pour se faire peur (et effrayer sa femme au passage). S'il est le seul octogénaire vendéen à avoir effectué un saut de 38 mètres du haut d'un pont, c'est pour promouvoir le don d'organes. Il vaut ainsi « dire qu'après une opération aussi lourde que la greffe d'un cœur, on peut continuer à vivre, courir, pédaler et… sauter », raconte-t-il au quotidien de l'ouest.

POUR FUIR UN CONTRÔLE, IL SE RÉFUGIE PAR INADVERTANCE… À LA GENDARMERIE



L'ALCOOL AIDANT, il s'est jeté dans la gueule du loup. Il était 23 heures lundi soir dans la commune de Léguevin, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Toulouse, quand les gendarmes qui procédaient à un contrôle ont aperçu un piéton à la démarche titubante. Le jeune homme était ivre et, voyant la maréchaussée, il a pris ses jambes à son cou.
Pour semer ses poursuivants, il a enjambé un muret. Manque de veine, il s'agissait du mur d'enceinte de la gendarmerie de Léguevin. Les hommes en bleu ont « cueilli » le récalcitrant à domicile. Et comme ce dernier s'est rebellé, insultant copieusement les gendarmes, ils l'ont placé en garde à vue à quelques mètres de là.

Google révèle la vulnérabilité des questions de securité

Assortir son traditionnel mot de passe par une question secrète ne sécurise plus aussi bien qu'avant un compte en ligne : un constat réalisé par Google, qui pointe du doigt les réseaux sociaux.

Lorsqu'on oublie son mot de passe, il est fréquent de devoir répondre à une question de sécurité choisie par nous-même pour débloquer un compte en ligne. Une démarche visant à s'assurer que la personne qui veut accéder au compte en est bien le propriétaire légitime, censé être le seul à pouvoir répondre à ladite question. Mais une étude publiée par Google montre que la réalité n'est pas aussi simple aujourd'hui.

Dans l'étude publiée cette semaine, les chercheurs de Google dressent plusieurs constats. Le premier, c'est que la réponse à la question secrète est souvent oubliée : ce serait le cas pour 40% des utilisateurs anglophones, qui se rabattraient à 80% sur une méthode de récupération par SMS. La solution est donc, souvent, de mettre des questions aux réponses très simples, et faciles à retenir.

Mais Google souligne que ce sont également les réponses les moins sécurisées. La raison : les informations divulguées sur les réseaux sociaux permettent souvent d'y répondre. De fait, les démarches d'ingénierie sociale des pirates sont facilitées par le fait que les internautes donnent souvent les clés de déblocage de leurs comptes sans en avoir conscience sur Facebook et ailleurs.

« Quel est votre plat préféré ? »

Les expériences réalisées par Google mettent en lumière la simplicité de certaines questions. Un attaquant parvient, dans 20 % des cas, à trouver du premier coup la réponse à la question « Quel est votre plat préféré ? », soit en tapant une réponse au hasard, soit en cherchant des infos sur les réseaux sociaux. L'une des solutions envisagées pour renforcer la sécurité via l'usage de questions est de multiplier ces dernières. En posant deux questions au lieu d'une seule, il est possible de faire baisser drastiquement le risque d'être piraté par ce biais. La contrepartie, c'est que la démarche est contraignante pour l'utilisateur qui doit retenir deux réponses au lieu d'une. Google conclut en expliquant que le réel problème ne se trouve pas dans le système de questions/réponses, mais dans l'utilisation qu'en fait l'internaute. La solution : utiliser à la fois une question et d'autres solutions complémentaires, comme l'envoi d'un code par SMS, pour renforcer la sécurité et ne pas uniquement compter sur sa mémoire.

BlackBerry va encore supprimer des emplois



UNE NOUVELLE vague de suppression d'emplois sera programmée chez BlackBerry. Si l'ampleur exacte de ce mouvement n'est pas encore connue, elle devrait toucher l'ensemble des branches du groupe.

BlackBerry continue sa mutation et se voit obligée de supprimer à nouveau une partie de ses effectifs. Afin de réaliser des économies et de réallouer une partie de ses ressources, la firme canadienne confirme que des suppressions d'emplois sont à prévoir dans les mois prochains. Les divisions chargées des logiciels mais également du matériel ou des services devraient être touchées.

BlackBerry précise que : « l'entreprise a entamé une nouvelle étape de sa restructuration. Notre intention est donc de réaffecter des ressources afin de pouvoir mieux capitaliser sur les opportunités de croissance qui se présentent à nous. Notre objectif reste la rentabilité durable sur l'ensemble de nos activités».

Selon l'AFP, la firme canadienne ne livre pas davantage de détails quant au nombre d'emplois concernés. Les mesures interviennent cependant dans un contexte difficile pour BlackBerry. Le groupe a déjà été obligé de tailler sévèrement dans ses effectifs dès 2013 en programmant la suppression de pas moins de 4 500 postes en son sein, soit plus du tiers de son personnel. A ce jour, le groupe totalise environ 7 000 collaborateurs.

Autant de mesures consécutives à la chute de BlackBerry sur le marché des terminaux mobiles et à sa stratégie de réallocation de ses ressources. La société mise à présent sur les professionnels avec notamment BES 12 ou des solutions de productivité maison. A terme, le canadien entend également mieux cibler ses clients en mettant l'accent sur ses activités de relation client dans les domaines de la vente et du marketing.

SONY XPERIA Z3+ : UN Z4 MOINS TROMPEUR EN OCCIDENT

LE MOIS DERNIER, Sony a présenté au Japon, sans tambour ni trompette, un Xperia Z4 à peine plus évolué que le Z3 présenté au mois de septembre 2014. Mais contrairement à ce que le fabricant a assuré, ce produit ne sera pas réservé à l'archipel.

Présenté seulement six mois après son aîné, et pas après un an comme c'est le cas dans la quasi-totalité des cas, le Sony Xperia Z4 n'est pas vraiment le successeur du Z3. Il ne s'en distingue d'ailleurs que par quelques évolutions assez modestes :

par le capteur frontal, qui passe de 2 à 5 millions de pixels, par le processeur, qui passe du Snapdragon 801 au 810, par la batterie, qui passe de 3 100 à 2 930 mAh, et donc par l'épaisseur, qui passe de 7,3 à 6,9 mm,et enfin par le port micro-USB, qui n'est plus protégé par une trappe mais qui reste étanche.



Des mises à jour bienvenues mais qui ne justifient pas le passage à une nouvelle génération à part entière.

Contrairement à ce qui était prévu, ce produit sera donc commercialisé dans le reste du monde. Il le sera simplement avec un nom un peu moins trompeur : Sony Xperia Z3+. C'est ce qu'avait prématurément révélé au mois d'avril la documentation d'un nouvel accessoire, d'un étui de protection, adapté spécifiquement à un seul produit, présenté comme étant compatible avec les « Xperia Z4/Z3+ ». Et c'est ce que le fabricant vient finalement d'officialiser.

En Occident Sony retient donc la même approche que Samsung et LG pour les variantes améliorées de leurs Galaxy S5, Galaxy Note 4 et G3.

Dans ces conditions, ce nouvel Xperia sera accueilli à bras ouverts. Il sera mis en vente au mois de juin, mais on ne sait pas dans quels pays, ni à quel prix.

GOOGLE VOUDRAIT RENDRE LES PELUCHES CONNECTÉES ET INTELLIGENTES



Un brevet déposé récemment par Google dévoile l'hypothétique fonctionnement d'une peluche connectée remplie de capteurs, pouvant se mouvoir et piloter d'autres objets. Un concept qui fait un peu froid dans le dos.

Un nounours pour les gouverner tous ? Le récent brevet de Google, déposé en février 2012 mais publié le 21 mai 2015, présente un jouet d'un nouveau genre : une peluche connectée, bardée de capteurs et de moteurs, capable d'interagir avec son (jeune) utilisateur. Microphones, haut-parleurs et caméras sont également de la partie dans les dessins conceptuels du projet, qui prend la forme d'un ours en peluche, proche du célèbre Teddy Bear américain.

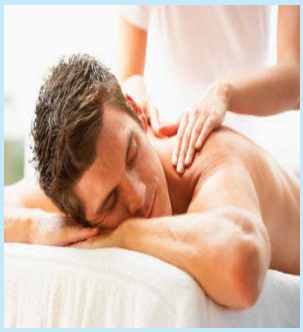
« Un appareil anthropomorphique, pouvant prendre la forme d'une poupée ou d'un jouet, peut être configuré pour contrôler un ou plusieurs appareils interactifs » explique le brevet. Capable de parler et de bouger, le jouet pourrait également établir un lien social avec l'enfant et lui servir à allumer la télévision, changer de chaîne, écouter de la musique et plus encore.

Un projet qui inquiète déjà

Comme tous les brevets déposés par des entreprises aux Etats-Unis, il s'agit là d'un concept que Google cherche à protéger avant toute chose. De fait, il n'est pas certain que la firme produise un jour de tels jouets. Néanmoins, l'idée est loin d'être irréalisable et pourrait très bien constituer une évolution, dans les prochaines années, des appareils connectés comme la Sense Mother, elle-même évolution du lapin connecté Nabaztag. Les objets connectés prenant une forme animale, ou même humaine comme pour les robots, existent déjà. Ce nouveau brevet de Google inquiète certains organismes, vis-à-vis, notamment, de l'interaction sociale qu'un tel jouet pourrait développer avec les enfants. Le Centre pour la démocratie et la technologie, qui focalise son travail sur la sureté du Web et la protection des enfants face aux nouvelles technologies, tire la sonnette d'alarme. « Si la technologie permet d'aller de l'avant, certaines situations peuvent détruire les interactions sociales, notamment dans le domaine de la vie privée ». L'organisme recommande donc aux parents d'être « particulièrement vigilants » face à l'arrivée de nouveaux produits de ce genre sur le marché, et sur les risques qu'ils peuvent comporter. Quand on se remémore la polémique autour de la poupée Barbie munie d'une simple caméra d'entrée de gamme, on imagine les problématiques potentiellement liées à un ours en peluche intelligent.

Questions ? Réponses !

MASSAGE EN INSTITUT OU MASSAGE CHEZ LE KINÉ ?



Comment savoir si l'on peut se faire faire un massage en institut ou s'il faut aller voir un kinésithérapeute ?

Deux catégories de massage existent :
•les massages thérapeutiques ;
•les massages destinés au bien-être.

Dans le cas du traitement d'une pathologie, seul le kinésithérapeute est apte à réaliser un massage. « En cas de pathologie ou de blessure comme une tendinite, le patient doit s'adresser à son médecin qui le dirigera vers un kiné », explique Jean-Michel Lardry, directeur de l'Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) de Dijon.
Si théoriquement ces professionnels de santé pourraient prodiguer des massages destinés uniquement à la détente, ils n'ont « ni formation spécifiquement axée dans ce sens, ni le temps de pratiquer », indique notre kinésithérapeute.
Dans les autres cas, une esthéticienne ou un institut de thalassothérapie ou de beauté pourront vous proposer des massages de relaxation.

Projet d'exploration de l'atmosphère de Vénus avec un avion gonflable

La firme de défense américaine Northrop Grumman a proposé à la Nasa un projet d'avion à structure gonflable pouvant voler un an dans l'atmosphère de Vénus. Le projet a été baptisé Vamp (Venus Atmospheric Maneuverable Platform). L'Agence spatiale américaine souhaite en effet lancer une mission sur Vénus à l'horizon 2021 dans le cadre de son programme New Frontiers.



Vénus a la réputation d'être la sœur jumelle de la Terre. Pourtant, sa surface constituée de milliers de volcans, dont certains seraient en activité, est un endroit incroyablement inhospitalier pour l'Homme. Avec une pression atmosphérique à la surface 92 fois plus importante que sur Terre et une température d'environ 420 degrés Celsius, Vénus est également très inhospitalière pour les machines.
Elle a d'ailleurs été très peu explorée par des engins de surface. Les Soviétiques ont réussi une dizaine d'atterrissages mais, en raison de la forte chaleur et de la pression, aucun de ces atterrisseurs n'a jamais survécu plus d'une heure à la surface de la planète.
En 2009, dans le cadre de son programme New Frontiers, la Nasa a bien envisagé de poser un engin sur cette surface dantesque avec la mission Sage (Surface and Atmosphere Geochemical Explorer) mais elle en a conclu que la technologie de l'époque n'était tout simplement pas assez avancée pour réaliser un atterrisseur suffisamment robuste pour résister et satisfaire les attentes de la communauté scientifique. L'idée de Sage était d'envoyer un engin se poser sur la surface pour gratter le sol et le mettre à nu de façon à découvrir sa composition minéralogique. La traversée de l'atmosphère devait être mise à profit pour réaliser des mesures sur sa composition et sa météorologie.

Un satellite servirait de relais entre la Terre et l'avion Vamp

Six ans plus tard, il est de nouveau question de Vénus. Dans le cadre de son programme New Frontiers, la Nasa démarre en effet un nouveau processus de sélection d'une mission qui devrait être lancée à l'horizon 2021. Cette planète n'est d'ailleurs pas la seule destination proposée par la Nasa. Saturne, un astéroïde troyen, la lune Io de Jupiter ou encore les régions polaires de la Lune sont également des destinations en ligne de mire.
Alors que la concurrence n'a pas encore été officiellement annoncée, Northrop Grumman a quant à lui dévoilé son projet d'exploration de Vénus. L'opération serait réalisée à l'aide d'une plateforme volante à structure gonflable et motorisée par deux hélices. Baptisé Vamp (Venus Atmospheric Maneuverable Platform), cet avion pourrait embarquer jusqu'à 12 instruments, essentiellement pour étudier l'atmosphère de la planète.
Vamp rejoindra la planète Vénus à bord d'une sonde qui le larguera en orbite d'où il se déploiera. Le satellite sera ensuite utilisé comme relais de communication entre Vamp et la Terre. Avec une envergure de 45,7 mètres, il sera en mesure de rester en l'air pendant au moins un an, alternant vols motorisés et vols planés.
Seule contrainte selon la Nasa : la nécessité de voler haut dans l'atmosphère. En effet, si l'avion transportera une charge utile de 45 kilogrammes, tout laisse à penser que certaines questions scientifiques ne pourront pas être traitées. C'est notamment vrai pour l'étude de la surface de la planète.

Allergies : 4 fois plus de pollen d'ambroisie en Europe d'ici 2050 ?

LES CONCENTRATIONS dans l'air du pollen d'ambroisie à feuilles d'armoise, très allergisant, pourraient avoir quadruplé en Europe à l'horizon 2050. Le changement climatique serait responsable des deux tiers de cette augmentation, le tiers restant serait dû quant à lui à la colonisation de la plante, favorisée par les activités humaines. Ces estimations montrent qu'il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place une gestion coordonnée de cette plante invasive au niveau européen par un suivi sur le long terme des pollens et une cartographie de la présence des plantes.
Ambrosia artemisiifolia est une plante à pollen très allergisant, d'origine nord-américaine. Les principales manifestations cliniques de l'allergie provoquée par cette plante sont des rhinites, des conjonctivites, des trachéites et des crises d'asthme souvent graves. Le pic de pollinisation de cette plante, qui a déjà colonisé en France, la Bourgogne, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes, a lieu en août et en septembre, allongeant ainsi, pour toutes les personnes sensibles, la période des allergies jusqu'à l'automne. Plusieurs études ont déjà montré que le réchauffement climatique permettra à l'ambroisie de s'établir dans des régions où le climat ne lui était auparavant pas favorable, sans toutefois quantifier l'augmentation des concentrations de son pollen dans l'air ambiant.
L'évolution géographique de la contamination de l'air par les pollens dépend de plusieurs facteurs : la capacité de la plante à atteindre de nouveaux territoires via différents phénomènes de dispersion de ses graines, et le changement climatique qui permet à la plante de s'épanouir sur ces nouveaux territoires. Pour prédire l'effet du climat et des différents modes de dispersion des graines sur la



concentration atmosphérique en pollen, les chercheurs ont utilisé plusieurs types de modèles numériques. Les premiers simulent le changement climatique en fonction de la quantité de gaz à effet de serre qui pourrait être émise dans les années à venir par les activités humaines. Les seconds modélisent l'invasion de la plante, la production et le relâchement des pollens et leur dispersion dans l'air. Avec ces modèles, qui ont permis de tester différents scénarios de diffusion des graines et de changement climatique, les chercheurs ont déterminé que le facteur d'augmentation des concentrations du pollen d'ambroisie serait en moyenne de quatre, d'ici 2050. Pour confirmer les tendances énoncées, qui comportent nécessairement une part d'incertitude, il est nécessaire de mettre en place un suivi sur le long terme de ces pollens et cartographier l'évolution de la présence des plantes en Europe.

Vers de meilleures prévisions des concentrations de pollen

Avec cette étude publiée dans la revue Nature Climate Change le 25 mai 2015, les chercheurs du CNRS, du CEA, de l'Ineris et du RNSA en collaboration avec plusieurs instituts européens ont également déterminé la responsabilité propre de chacun de ces facteurs dans l'augmentation du pollen dans l'air. La dispersion des graines, qu'elle soit d'origine naturelle, avec l'eau de ruissèlement et les cours d'eau, ou humaine, via le transport routier, les voies ferrées et les pratiques agricoles, est responsable d'un tiers de l'augmentation de la concentration du pollen. Le changement climatique est quant à lui responsable des deux autres tiers. D'une part, il favorise l'expansion de l'ambroisie au nord et au nord-est de l'Europe notamment. D'une autre part, son effet se traduit principalement par l'accroissement de la production de pollen induite par l'augmentation du CO_2 et son effet favorable au développement de la végétation.
Ces résultats, obtenus dans le cadre du projet européen ATOPICA3, ouvrent également la voie à une nouvelle génération d'outils de prévision à court terme des concentrations de pollen et devraient, à terme, permettre d'inscrire l'ambroisie dans les alertes de prévention contre l'allergie.

Potagers urbains : la consommation des légumes est-elle sure ?

Une étude menée sur la pratique très tendance du jardinage en ville montre que la plupart des légumes peuvent être consommés sans problèmes, en veillant tout de même à prendre quelques précautions.

Certaines techniques d'horticulture permettent de considérablement réduire l'assimilation des polluants par les légumes, à en croire une équipe de chercheurs qui a publié ses résultats dans le Journal of Environmental Quality. Pour cette étude, des scientifiques ont passé en revue différents types de légumes : les tomates, le chou et les carottes.

« Les légumes-fruits, les légumes à feuilles et les légumes-racines absorbent les substances nutritives et accumulent les polluants différemment, c'est pourquoi nous avons testé ces trois types de plantations », a expliqué Ganga Hettiarachchi de l'université de l'État du Kansas. Une grande partie des légumes cultivés au cours de l'expérience affichait des taux peu élevés de substances contaminées, en revanche, la consommation des carottes semblait poser problème.

Le plomb, véritable nuisible urbain

Les légumes racines, tels que les carottes, pourraient absorber assez de plomb pour tomber dans la catégorie des produits à ne pas consommer selon les recommandations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Mais la professeure Hettiarachchi précise cependant que cela ne devrait pas empêcher les jardiniers urbains de les cultiver.



« Personne ne va se nourrir de carottes à tous ses repas pendant 365 jours par an », explique-t-elle, tout en précisant que l'on peut opter pour des petits bacs avec du terreau propre pour les faire pousser pour réduire les risques de contamination par le sol. Ironie du sort, les polluants examinés lors de cette étude, à savoir le plomb et l'arsenic, se trouvent naturellement dans le sol, mais leur exposition à la peinture, au carburant, aux pesticides et aux conservateurs du bois en ville contamine le sol et augmente leur concentration.

La main verte ou la main propre ?

En ce qui concerne les pratiques d'horticulture, le professeur Hettiarachchi note que le nettoyage est nécessaire pour préserver les légumes cultivés en ville des différentes toxines. « Un lavage méticuleux est sans conteste la clé », explique-t-elle. « Le savon n'est même pas nécessaire si vous nettoyez bien la terre visible sur les légumes avec de l'eau dans votre cuisine. Le plus important est de s'assurer qu'on ne consomme pas de terre par inadvertance. »

Ajouter du compost

L'équipe testa par ailleurs différents types de compost pour évaluer leur efficacité pour réduire la présence de substances polluantes. Ils sont arrivés à la conclusion que tous les types de compost réussissaient à faire baisser les niveaux de contamination. « Il est facile de voir qu'en ajoutant simplement du compost au sol contaminé, on peut en accroître le volume et diluer son taux de contamination », note la chercheuse. « En plus du compost en ville, l'amateur de jardinage peut aussi ajouter du terreau propre pour aider à diluer les taux de contamination. »

Connaître sa terre

Pour faire pousser des légumes en toute sérénité, il est nécessaire de tester l'apport en substances nutritives présentes dans sa terre, précisent les scientifiques qui ont remarqué que les plantations sont moins susceptibles d'absorber les polluants lorsqu'elles disposent des nutriments nécessaires dans le sol. « La chimie des sols est complexe et il est nécessaire de comprendre que même en présence de polluants, il existe de nombreux facteurs, notamment ceux liés aux plantations, qui déterminent s'ils seront absorbés par les légumes », conclut la chercheuse.

Gisements supergéants disparus : comment se forme le pétrole du Précambrien



DES FORMATIONS et migrations d'hydrocarbures ont été mises en évidence il y a 3,25 Ga (milliards d'années) dans l'Archéen en Australie et il y a 2,45 Ga au Canada. Mais l'un des plus beaux cas est celui d'un gisement supergéant de 5 milliards de barils (qui auraient été récupérables) à partir d'une formation du Paléoprotérozoïque (± 2,1-2,0 Ga) affleurant sur 9 000 km2 près du lac de Onega dans le NO de la Russie, au sud de la Mer de Barents.

Le pétrole et presque tous les gaz sont liés à l'évolution de la matière organique au cours de l'enfouissement des séries géologiques à des profondeurs de quelques kilomètres (< 6 km). Au-delà, tous les hydrocarbures sont perdus, transformés en graphite (carbone pur) sous l'effet de températures et de pressions trop élevées. Le processus qui conduit à la formation d'un gisement d'hydrocarbures est long et comporte plusieurs étapes. Si l'une d'entre elles manque, le gisement n'a aucune chance de se former. Ce processus, qui s'étend sur des dizaines de millions d'années (Ma), débute par le piégeage et la maturation de la matière organique, surtout planctonique et algaire (c'est-à-dire roches sources ou roches mères), se poursuit par l'expulsion des hydrocarbures vers des roches poreuses et perméables (= roches réservoirs) situées à proximité ou à des centaines de kilomètres. L'étanchéité du réservoir est assurée par le dépôt de couches imperméables (argiles, sels… = roches couvertures). Le processus qui expulse et permet la migration des hydrocarbures est lié, pour l'essentiel, aux structurations ou déformations tectoniques. Et si l'étanchéité n'est pas assurée, les hydrocarbures s'échappent à la surface terrestre, au fond des océans ou dans l'atmosphère (= dysmigration). Le piège pétrolier a fonctionné de nombreuses fois sur la Terre et permis le piégeage d'environ 6 000 milliards de barils[1] (pétrole conventionnel) dont 1 200 ont déjà été extraits, et dont 1 200 à 2 000 seraient encore extractibles. Le rendement du processus est très faible : 50 tonnes de matière organique donneront in fine un litre de pétrole ! En raison du recyclage permanent des bassins sédimentaires par la tectonique, seuls les bassins « récents » (paléozoïques, depuis 541 Ma et surtout cénozoïques, depuis 252 Ma), contiennent des hydrocarbures. Qu'en était-il avant ? La plupart des bassins ont disparu suite au recyclage par les processus tectoniques et la matière organique était surtout microbienne en ces temps reculés. Des formations et migrations d'hydrocarbures ont cependant été mises en évidence il y a 3,25 Ga (milliards d'années)[2] dans l'Archéen en Australie et il y a 2,45 Ga au Canada. Mais l'un des plus beaux cas est celui d'un gisement supergéant de 5 milliards de barils (qui auraient été récupérables) à partir d'une formation du Paléoprotérozoïque3 (± 2,1-2,0 Ga) affleurant sur 9 000 km2 près du lac de Onega dans le NO de la Russie, au sud de la Mer de Barents. Cette formation (dite « de Zaonezhskaya ») qui présentait un potentiel de 500 milliards de barils, est épaisse de 800 m et présente des teneurs très élevées de carbone organique (de 0,5 à 98 %, moyenne de 25 %) dans neuf niveaux déposés dans un lagon d'eau saumâtre bordé de volcans apportant les nutriments nécessaires au développement massif des microorganismes. La géochimie isotopique du carbone et du soufre a en effet montré que la matière organique était liée aux cyanobactéries[3]. L'activité métabolique de ces dernières a induit un fractionnement isotopique conduisant à une signature caractéristique. Cette matière organique fut partiellement chauffée lors de l'enfouissement (entre 1,0 et 1,4 km) et par l'apport de chaleur lié à la mise en place de roches volcaniques et magmatiques (pendant le dépôt des neuf niveaux et quelques dizaines de Ma après leur dépôt). Les hydrocarbures ainsi formés migrèrent dans la formation en suivant de petites veines de 0,1-5 cm de largeur liées à un système de failles ou se concentrèrent en lentilles entre des couches. Ils s'y déposèrent sous forme de gouttelettes devenues des pyrobitumes (matériel carboné solide, insoluble, à poids moléculaire élevé) ou continuèrent leur chemin jusqu'à s'épandre en surface au fond d'un bassin lacustre plus récent (lié à une ouverture océanique) où ils furent oxydés. A l'époque il n'y avait donc pas de roche couverture efficace à cet endroit. De plus une grande partie des hydrocarbures fut détruite par des bactéries sulfato-réductrices avant leur épanchement.

Mais l'histoire n'est pas finie ! Les pyrobitumes imprégnèrent les sédiments du lac qui furent ensuite érodés et redéposés ailleurs, ce qui dispersa encore plus les hydrocarbures. Cette histoire dura près de 100 Ma depuis le dépôt de la matière organique jusqu'au remaniement ultime des pyrobitumes et fut marquée par la perte d'au moins 5 milliards de barils récupérables sur le total de 500 milliards de barils. Cette matière organique transformée fut ultérieurement métamorphisée[4] il y a 1,8 Ga, lors des cycles liés à la tectonique des plaques et ainsi définitivement cuite à 300-350° C, donnant la fameuse shungite, minéral formé de carbone amorphe pur, provenant de Shunga près du lac de Onega, qui fut utilisé pendant la guerre pour chauffer les locomotives d'une ligne de chemin de fer soviétique...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

CONDOLÉANCES

Le Président Directeur Général, les cadres et l'ensemble du personnel de l'ANEP, très affectés par le décès **de leur collègue,**

MOKDADI Samia

Présentent à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette pénible circonstance.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

Location

Particulier loue F3 à Ouled Fayet Centre

Tél. : (0558) 82.94.30

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

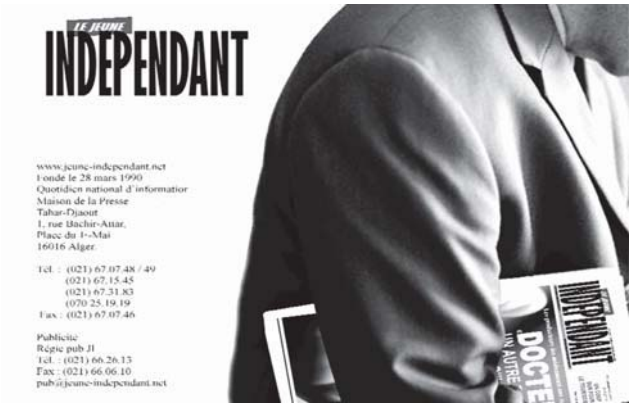
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LA VÉRITÉ SUR LES PÂTES



Les pâtes font grossir
FAUX
Tous les spécialistes sont unanimes : les féculents comme les pâtes ne font pas grossir, sauf si vous en consommez des quantités excessives. En effet, les glucides complexes qu'ils contiennent sont lentement assimilés par l'organisme et retardent plus efficacement le retour de la faim. Il est alors plus facile d'éviter de « craquer » entre les repas. Peu grasses lorsqu'elles sont nature (moins de 2 g de graisses pour 100 g de pâtes cuites), le vrai problème des pâtes est plutôt la façon dont nous les préparons ou nous les accompagnons de sauces ou de fromage râpé...

Il y a des vitamines et des minéraux dans les pâtes
VRAI
Les pâtes, comme beaucoup d'autres féculents (riz, légumes secs....), constituent de bonnes sources de vitamines et de minéraux, mais surtout lorsqu'ils ne sont pas trop raffinés. En effet, contrairement aux pâtes classiques faites avec la farine blanche, les versions complètes sont élaborées avec de la farine complète composée avec le grain de blé entier, c'est-à-dire l'amande ainsi que le germe et les enveloppes comestibles. Leur atout : elles sont plus riches en nutriments que les pâtes classiques, en fibres, minéraux et vitamines B. On trouve ainsi des vitamines B1 et B3 pour bien utiliser les glucides, de la vitamine B9 essentielle aux globules rouges et pour le système nerveux du foetus, mais aussi des minéraux comme le magnésium pour l'influx nerveux et la contraction des muscles, et du phosphore, important pour le squelette.

Il faut toujours ajouter un peu d'huile dans l'eau des pâtes pour éviter qu'elles ne collent
FAUX
Les pâtes alimentaires sont préparées avec une variété de blé dur qui possède une haute teneur en protéines (gluten), ce qui donne une pâte qui résiste mieux à la cuisson et qui reste ferme et peu collante. En revanche, on peut très bien ajouter un filet d'huile, notamment d'olive, une fois les pâtes égouttées pour le goût ou pour garder leur texture si on ne les assaisonne pas immédiatement.

COMBIEN DE FOIS SE LAVER LES CHEVEUX ?



SI VOS CHEVEUX SONT NORMAUX : vous serez ravi(e)s d'apprendre que les cheveux normaux sont les moins contraignants à entretenir. Selon Vanessa Giani, ce type de cheveux ne présente aucun problème particulier ; deux shampooings par semaine suffisent largement. De temps en temps, faites suivre le shampooing d'un soin hydratant pour maintenir vos cheveux en parfaite santé.

SI VOS CHEVEUX SONT SECS : les cheveux secs manquent quant à eux d'hydratation. Vanessa Giani conseille de les laver une à deux fois par semaine avec un shampooing et un après-shampooing hydratants, à base d'acides gras essentiels. Complétez avec des soins sans rinçage type baume nourrissant ou huile pour cheveux. Après chaque shampooing, mais aussi au quotidien sur cheveux secs pour les nourrir et combler les brèches. Une fois par semaine, appliquez un masque réparateur.

SI VOS CHEVEUX SONT CRÉPUS : sachez que votre cuir chevelu produit moins de sébum qu'il n'en faut. Pour compenser ce manque, il faut laver sa crinière une à deux fois par semaine avec des soins spécifiques, spécialement conçus pour ce type de cheveux. L'application d'un après-shampooing et d'un masque nourrissant (à base par exemple d'huile d'avocat ou de noix de coco) est indispensable.
Très en vogue, la tendance du Co-wash séduit de plus en plus de chevelures crépues. Cette méthode consiste à remplacer le shampooing par un après-shampooing, plus riche en ingrédients nourrissants et moins agressif.

SI VOS CHEVEUX SONT GRAS : contrairement aux autres types de cheveux, qui ne nécessitent en moyenne qu'un à deux shampooings par semaine, les cheveux gras doivent être lavés plus régulièrement. Les glandes sébacées de ce cuir chevelu produisent trop de sébum. Pour éviter qu'ils ne brillent à la fin de la journée, Vanessa Giani recommande donc de les laver tous les jours. A privilégier : les shampooings à base de plantes aux vertus assainissantes ou de zinc pyrithione, un agent antifongique et antibactérien.

Si vos cheveux ne sont pas gras de nature mais luisent de temps en temps (après une séance de sport, sous l'effet de la chaleur, etc..), vous pouvez les laver plus de deux fois par semaine. Privilégiez un shampooing doux, au pH neutre qui rééquilibre la flore capillaire ou optez de temps en temps pour une méthode alternative…

COMMENT RATTRAPER UN REPAS TROP SALÉ?



La réussite d'un plat passe en partie par un bon assaisonnement. Et lorsqu'on vient de terminer une bonne recette et que l'on s'aperçoit que cette dernière est trop salée, c'est la catastrophe!!! Mais ne vous affolez pas, il y a des astuces pour rattraper votre repas...

- Il suffit d'ajouter une ou plusieurs pommes de terre crues (selon l'importance de la catastrophe) dans votre plat. Elles absorberont, comme par magie, une grand partie du sel et rendront votre plat à nouveau comestible...

- Vous avez aussi l'option du morceau de sucre à mettre dans une cuillère. Vous la laissez tremper quelques instants dans le plat en veillant à ce que le sucre ne fonde pas et ne tombe pas dans la sauce…

- Si on peut rajouter de l'eau, il ne faut pas hésiter, dans le cas contraire mélanger un jus de citron qui devrait tout arranger.

ASTUCE POUR FAIRE BRILLER VOTRE CARRELAGE!

Comment éviter les traces sur le carrelage ? Comment enlever le gras sur le carrelage ? Qu'il soit en grès cérame, en ardoise, en tomettes ou en céramique, si dès que quelqu'un marche sur votre sol des traces de pas se forment ou dès que vous passez la serpillière vous voyez des marques, ressemblant à des traînées grasses, essayez ceci...

Le carrelage de douche

Quand le carrelage d'une douche est sale, il faut le laver pour récupérer les joints et sortir le tartre des surfaces.
Pour cela, diluer du vinaigre blanc dans de l'eau chaude. Mettre sur l'éponge et frotter. rincer et passer encore de l'eau avec un peu de javel puis bien rincer une seconde fois à l'eau claire et laisser sécher.



Tajine au poulet et aux oeufs



Ingrédients:

-4 cuisses de poulet avec le haut ou un petit poulet coupé
-8 oeufs
-1 oignon émincé
-1/2 botte de persil plat émincé
-1/2 botte de coriandre émincée
-2 gousses d'ail
-1 c. à café de citron confit (ou plus selon le goût)
-1 bâton de cannelle
-1 c. à café de Rass El Hanout
-1/2 à 1 c. à café de gingembre moulu
-1/2 à 1 c. à café de curcuma moulu
-Un peu de safran si vous en aimez
-Poivre noir et sel
-2 c. à soupe d'huile d'olive

Les étapes:

Dans un tajine ou une sauteuse, faire chauffer l'huile et y faire suer l'oignon et l'ail.
Ajouter le poulet, le persil, la coriandre, le citron confit ainsi que les épices, puis mélanger pour bien faire imprégner les saveurs.
Faire dorer à souhait puis arroser d'un grand verre d'eau de manière à couvrir à mi-hauteur le poulet.
Fermer et laisser cuire 30 min en surveillant la cuisson et le bouillon, n'hésitez pas à arroser de très peu d'eau au fur et à mesure.
Dans un grand bol, battre les oeufs en omelette, saler légèrement.
Verser sur le poulet en veillant à en disposer partout. Réduire le feu et laisser cuire 5 à 8 min.
Le tajine doit être doré et bien pris.
Serivir avec du pain.

Knidlettes



Ingrédients pour la pâte:

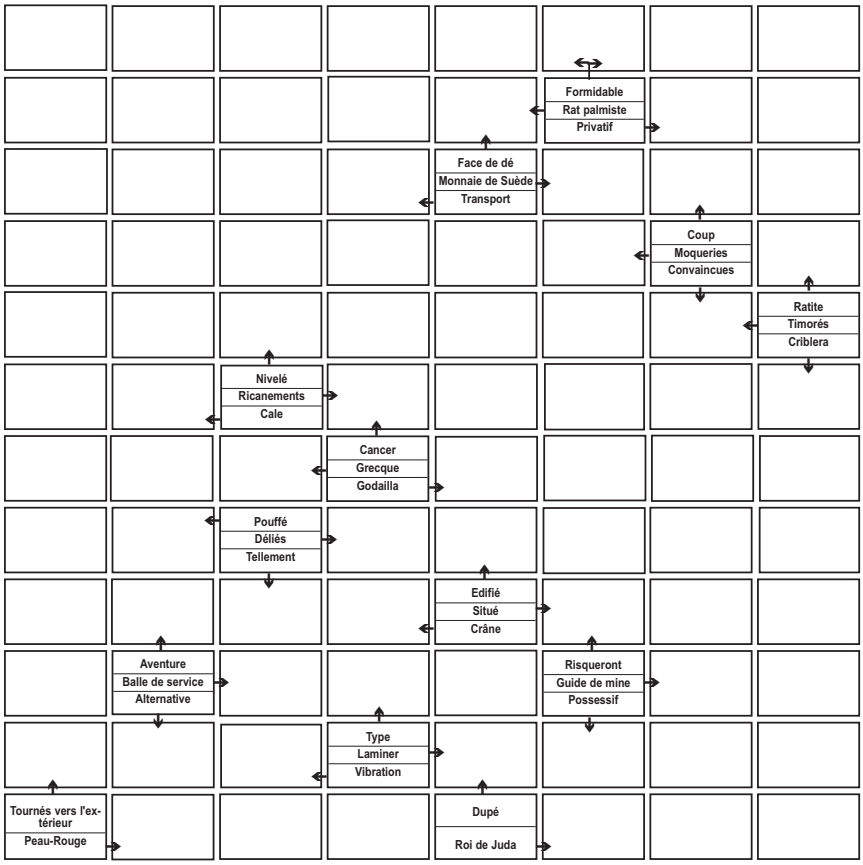
-3 mesure de farine
-1 mesure de beurre clarifié
-1 pincée de sel
-eau de fleur d'oranger pour ramasser la pâte.
Pour la Farce:
-3 mesure d'amande (400g)
-1 mesure de sucre glace
-1/2 c à c de vanille
-2 à s de fleur d'oranger
-3 à 4 oeufs
-2 c à s de beurre fondu
Décoration:
-Miel-fleur d'oranger + Paillettes alimentaire + Amandes entières

Préparation pour la pâte:

Mettez la farine dans une jatte avec le sel, faites un puits et versez le beurre fondu et frottez entre les mains pour faire pénétrer le gras.
Ajouter fleurs d'oranger et ramasser la pâte qui doit être un peu ferme.
Couvrir et laisser reposer.

Mettez la poudre d'amande dans un saladiers et mélanger avec les autres ingrédients pour avoir une pâte molle.
Fleurez le plan de travail et aplatissez la pâte avec un rouleau a pâtisserie.
Coupez des formes rondes dentelées avec un emporte pièce.
Dans des petits moules a tartelettes ,glissez la pâte que vous avez coupé dans le moule et la remplir de farce.
Piquer chaque gâteau avec une amande entière, mettez les mouler remplis dans un plat. Enfourner a 180° pour 35 40 mn.
A la sortie tremper les gâteaux dans le miel chauffer et parfumé a la fleur d'oranger. en suite décorer avec les paillettes alimentaires. mettez les gâteaux dans des caissettes.

Mots fléchés n° 1423



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1422

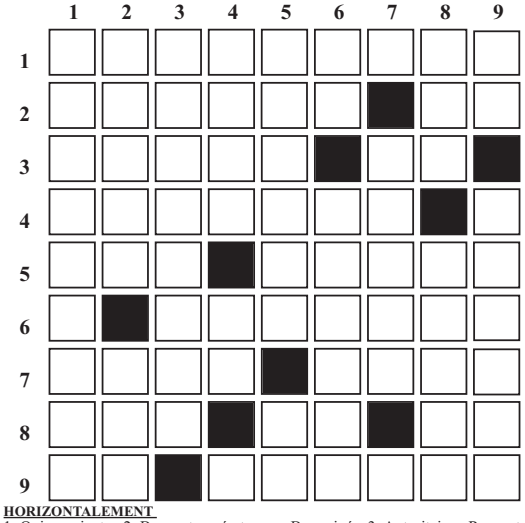
Horizontalement

ABROGEES
COITE - PT
HURE - AIR
ACE - AUNE
RH - ANSES
NERVIS - S
ERIE - IF -
MADRE - IO
E - ETRIER
NO - IRONE
TUA - ENTE
- TIC - SES

Verticalement

ACHARNEMENT -
BOUCHERA - OUT
RIRE - RIDE - AI
OTE - AVERTI - C
GE - ANI - ERRE -
E - AUSSI - IONS
EPINE - FIENTE
STRESS - OREES

Mots croisés 9/9 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Qui convient - 2. Basses températures - Bouquiné - 3. Autoritaire - Rapport de cercle - 4. Titre d'honneur - 5. Etendue d'eau - Poisson - 6. Habitua à la mer - 7. Elle sépare les tifs - Marcherai - 8. Adresse - Pige -Largeur de tissu - 9. Possessif - Liquidées.

VERTICALEMENT

1. Feras souffrir de la faim - 2. Plante des lieux humides - Bel emplumé - 3. Caricature - 4. Fait des vers - Réfléchi - 5. Port de Russie - L'or au labo - 6. En bas de pli - Dernier effort - 7. Se noyer - 8. Rivière d'Asie - Relative à un orifice - 9. Blousé - Consolides.

SOLUTION N° 1422

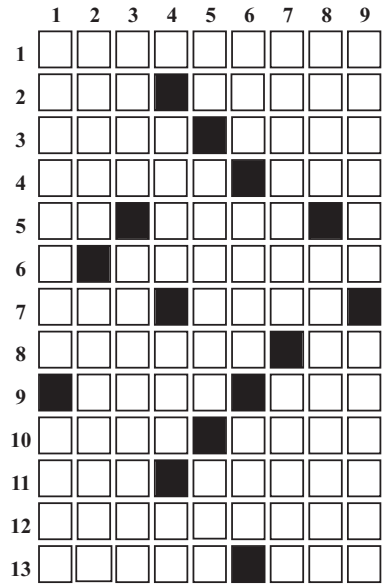
HORIZONTALEMENT

COMBATTRE
EPOUMONER
NIL - BUTER
TUSSOR - RE
IM - ENNA - R
E - PV - EST -
MURENE - RA
ETE - ESSAI
SETIF - ACE

VERTICALEMENT

CENTIEMES
OPIUM - UTE
MOLS - PRET
BU - SEVE - I
AMBON - NEF
TOURNEES -
TNT - AS - SA
REER - TRAC
ERRER - AIE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Primitives - 2. Culture musicale - Délicate - 3. Retirés - Protection rapprochée - 4. Musqué au Groenland - Etendue du désert - 5. Il a son jour - Sommet - 6. Se régale (Se) - 7. Galère domestique - Petit groupe de personnes - 8. Empereur romain - Sous le texte - 9. Docile - Habitant du coin - 10. Pays d'Afrique de l'Ouest - Il est imprévisible - 11. Emballage alimentaire - Ville française - 12. Petit conflit - 13. Catégorie - Les siennes.

VERTICALEMENT

1. Convaincants - Fresques contemporaines - 2. Il est souvent laveur - Ferme dans ses projets - 3. Fer - Déraisonner - 4. Consomme - Moi pour Freud - Soldat américain - 5. Résineux - Ecran - Sortie du bain - 6. Période - Supérieure au couvent - Après le choc - 7. Diminué - Et quoi ? - 8. Bénéficiaire du choix - Grand bruit - 9. Céréale - Satisfaites.

SOLUTION N° 1422

HORIZONTALEMENT

BAUDROIES
AGNEAU - MU
FISC - RIME
OR - HISSE -
U - VIL - ONU
EMIR - BLET
RECUREE - I
- CEREBRAL
SEVERE - CE
ANES - TAC
MER - RENOM
B - SOI - ARA
ABASOURDI

VERTICALEMENT

BAFOUER -
SAMBA
AGIR - MECENE -
B
UNS - VICEVER-
SA
DECHIRURES -
OS
RA - IL - RER -
RIO
OURS - BEBETE
- U
I - ISOLER -
ANAR
EMMENE -
ACCORD
SUE - UTILE -MAI

SODUKU 152

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

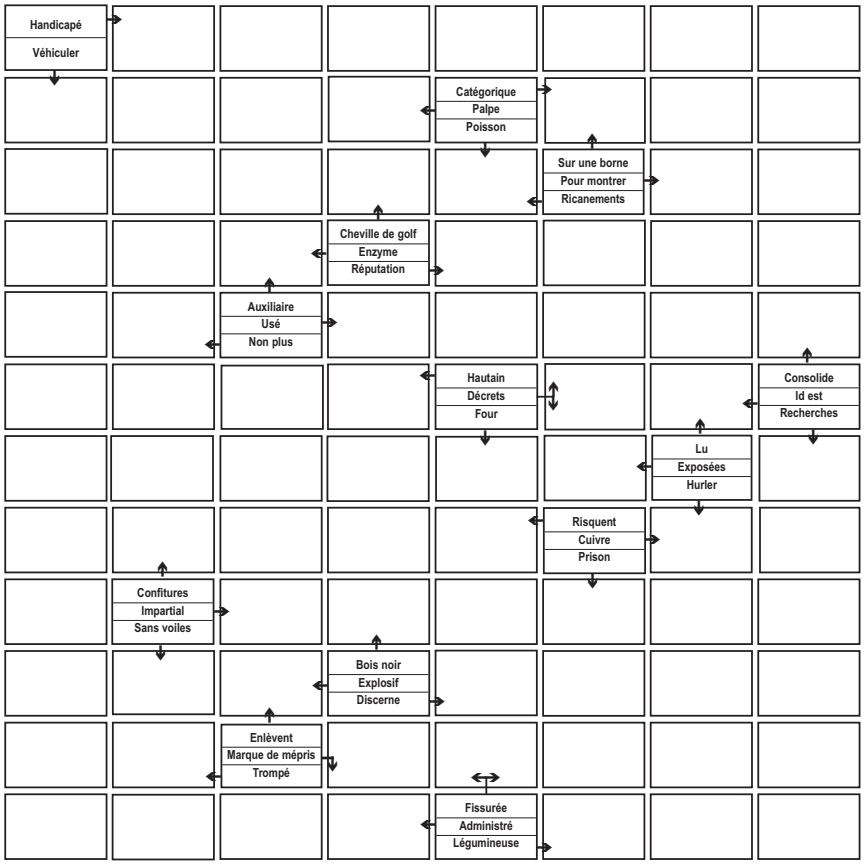
5				3		6		2
	3		5				7	
7		2		8				1
	9					9		
	1	8	6				4	
			3	4		1		8
8		7			5	9		
	2				8		5	
1				9				7



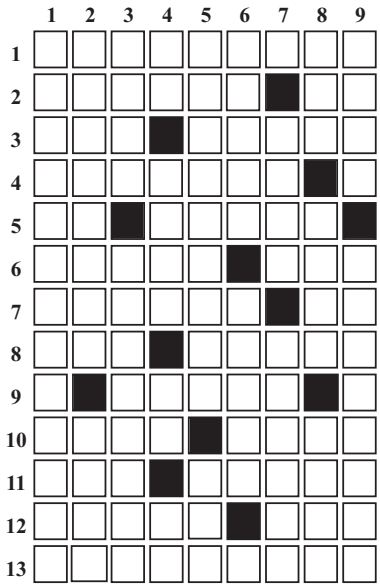
SOLUTIONS

8	6	9	4	7	1	2	3	5
4	7	2	5	3	9	8	6	1
1	3	5	2	8	6	4	9	7
7	1	8	3	6	4	9	5	2
5	2	6	9	1	7	3	8	4
9	4	3	8	5	2	1	7	6
6	9	1	7	2	8	5	4	3
2	5	4	6	9	3	7	1	8
3	8	7	1	4	5	6	2	9

Mots fléchés n° 1454



Mots croisés 9/13 n° 1454



HORIZONTALEMENT

1. Qui a perdu le nord - 2. Résulter - Eté propriétaire - 3. Blocage - Planète - 4. Fonction - 5. Trait d'union - Cavalières - 6. Accueillis - Etendue d'eau - 7. Bouillies - Largeur d'étoffe - 8. Courroux - Palmipède marin - 9. Mettre en jeu - 10. Gorge comblée de cadeaux - 11. Etre - Plaisir - 12. Gouvernante - Vieille bête - 13. Nommerait des héritiers.

VERTICALEMENT

1. Détalant - 2. Il produit des messages - Ebranlée - 3. Terni - Ils font leur beurre avec du lait - 4. Personnel - Encense - Du dernier cri - Volume - 5. Croisées - Crie sous bois - 6. Avance - A gagner aux élections - 7. Authentique - Joua de la séduction - 8. Métro français - Crasseux - Asséché - 9. Prises au piège - Dans le crâne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1453

Horizontalement

- SPATIAL
SOULA - VA
PRALINAI
ETIER - LE

CI - RAPES
ULM - IRE -
LEUR - ISE
AGREAS - S

TE - VRAIS
I - MET - RU
ONU - SKAI
NUEE - AIE

Verticalement

- SPECULATION
SORTILEGE - NU
PUAI - MUR - MUE
ALLER - REVE - E

TAIRAI - ARTS -
I - N - PRISA - KA
AVALEES - IRAI
LAIES - ESSUIE

SOLUTION N° 1452

Horizontalement

DECILITRE
ETE - ODEUR
CI - INERTE
ORANGER - S
NESS - SEC -
S - TIC - SAC
IRISES - NO
DE - TRESOR
ETRENNEES
REA - EST - A

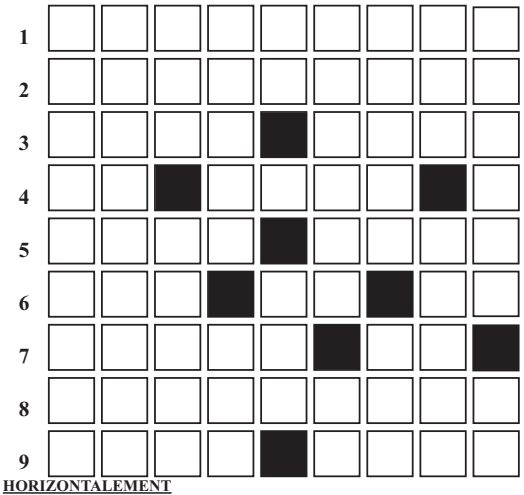
ENDURE - PI
EUES - EMIR
SE - ASSISE
DECONSIDE-
REES
ETIRE -
RETENUE
CE -
ASTI - RADE -
I - INSISTE -

USA
LONG -
CERNER - S
IDEES -
SENSEES
TERRES -
SET - MI
RUT -
CANOE - PIS
ERES -
CORSAIRE

Verticalement

IDEES -
SENSEES
TERRES -
SET - MI
RUT -
CANOE - PIS
ERES -
CORSAIRE

Mots croisés 9/9 n° 1454



HORIZONTALEMENT

1. Petit livres - 2. Rassemblera - 3. Vieux courroux - Bugles - 4. Gallium - Volcan d'Italie - 5. Echassier - Crochet de boucherie - 6. Refus sec - Argon -Ville de fouilles - 7. Relatif aux hautes montagnes - Etalon - 8. Maladies du sang - 9. Ville d'Italie - Catégoriques.

VERTICALEMENT

1. Excentrique - 2. Allégories - 3. Peau-Rouge - Intrant - 4. Situées à l'étude - Crème anglaise - 5. Caesium - Cancre - 6. Fabriquer - Manganèse - 7. Enrôlas - Palmipède - 8. Des lustres - Un peu acide - 9. Passer au crible - Nazis.

SOLUTION N° 1453

Horizontalement

AFFRONTES
LARIFORME
LIA - FE - UT
USITE - AL -
VA - ORAGES
INPUTS - SU
ODER - TP - I
NETTOIENT
SE - ESSUIE

Verticalement

ALLUVIONS
FAISANDEE
FRAI - PET -
RI - TOURTE
OFFERT - OS
NOE - ASTIS
TR - AG - PEU
EMULES - NI
SET - SUITE

SODUKU 183

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3	2		4			5	
1					3			
		7			1		3	6
8		9	3	1				
								1
			4		8	9		5
4	8		9			6		
			6	5				8
	2					5	9	



SOLUTIONS

1	6	9	4	2	7	5	3	8
7	8	3	6	5	1	4	2	9
4	2	5	8	3	9	7	6	1
2	9	7	3	8	6	1	4	5
8	3	6	5	1	4	2	9	7
5	4	1	7	9	2	6	8	3
6	7	8	1	4	3	9	5	2
3	1	2	9	6	5	8	7	4
9	5	4	2	7	8	3	1	6

TENTATIVE D'INFLUENCE SUR LE COURS DE LA COMPÉTITION

La LFP met en garde les clubs

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a rappelé ce mardi, que toute équipe senior de Ligue 1 Mobilis, qui au cours des cinq dernières journées du championnat, n'aura pas aligné au moins huit joueurs ayant été inscrits auparavant sur les feuilles de matchs des dix (10) premières journées de la phase retour sera considérée comme responsable de tentative d'influence sur le cours de la compétition. Le club contrevenant est sanctionné par les dispositions prévues par l'article 81(1) du code disciplinaire, précise la LFP. L'article en question indique dans le chapitre Influence, arrangement, pression et intimidation que la tentative d'influence sur le cours du championnat prévue par l'article 123 du règlement du championnat de football professionnel est sanctionnée par un match perdu (sans attribution de points à l'équipe adverse).Une défalcation de neuf (09) points pour l'équipe du club fautif, et 2 ans de suspension fermes de toute fonction officielle pour la personne concernée du club. L'équipe devra en outre, s'acquitter d'une amende d'un million dollars. A la veille de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 prévue vendredi prochain, le suspense est total pour les deux clubs qui accompagneront l'USM Bel Abbes en Ligue 2. Pas moins de cinq équipes sont sous la menace de la relégation : USM Alger, RC Arbaa, NA Hussein-dey, ASO Chlef et MCE Eulma.

EQUITATION: CONCOURS INTERNATIONAL D'ENDURANCE VENDREDI ET SAMEDI À TIARET

UN CONCOURS international d'endurance aura lieu les vendredi et samedi prochains au centre équestre Emir Abdelkader de Tiaret, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).Cette compétition de deux jours, organisée par le club équestre Emir Abdelkader de Tiaret en collaboration avec la FEA, verra la participation d'une soixantaine de chevaux et cavaliers des clubs équestres Brabtia d'El Kala (El Tarf), El Assil de Skikda, l'OPLA Caroubier, le centre équestre de Bordj El Kiffan, club du Haras El-Djoumhouri, centre équestre de Zeralda, club hippique de la Mitidja (Blida), club de la ligue de Blida, centre équestre Emir Abdelkader de Tiaret et l'association sportive équestre et de loisirs de la commune de Tiaret (ASELCT).Ce rendez-vous équestre sera clôturé samedi avec une course seniors sur une distance de 100 km en 3 étapes, vitesse libre à minimum de 12km/h, destinée aux cavaliers âgés de 18 ans et plus, titulaires de 1er degré minimum et chevaux de 6 ans et plus avec une fréquence cardiaque intermédiaire et finale de 64 pulsations/minute. Ce concours qui constitue une belle opportunité pour les cavaliers afin de réaliser des performances et qualifier leurs chevaux pour courir en CEI une étoile, sera dirigé par des juges, délégués techniques et vétérinaires désignés par la Fédération équestre internationale, en l'occurrence Abdelkrim Nasri, Sonia Ouslimani et Mounir Zerhouni d'Algérie et Akram Ben Salah, Faten Derbal et Mourad Benzerti de Tunisie…

FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (FILLES)

GSP – HBCEB : À QUITTE OU DOUBLE !

La salle Harcha sera le théâtre après-demain de quatre finales féminines en coupe d'Algérie de handball, et nul doute que l'ambiance sera au rendez-vous pour clore une saison handballistique très longue chez la gent féminine.



La première finale chez les U16, mettra aux prises deux écoles du jeu à sept, en l'occurrence les Castors d'Oran avec leurs «voisines» de Saïda, HAWA. Deux équipes dont l'appartenance à leurs clubs respectifs ont marqué l'histoire du handball algérien. Ce sera aussi les retrouvailles de deux Abdelkrim (Bendjemil pour les Castors et Aimer pour Saïda), qui occupent le poste de DTS au sein de ces deux formations.

A 14h30, les U18 fouleront le parquet de la salle Harcha pour cette finale inédite entre la JM Berrouaghia et le HBC EL-Biar. Deux équipes qui parviennent en finale pour essayer de décrocher le trophée et là, on peut dire que cette finale sera âprement disputée.

La troisième finale au programme de ce vendredi verra les U20 de la JS Awzellaguen donner la réplique à HAWA de Saïda. Là aussi, belle affiche entre deux écoles du jeu à sept, et le mérite revient déjà à ces filles d'Awzellaguen, nonobstant la relégation des seniors la saison dernière, qui sont revenues sur les devants de la scène pour montrer aux adeptes de la petite balle qu'elles sont toujours là. La journée de vendredi sera clôturée par la finale tant attendue entre le GS Pétroliers et le HBC El-Biar chez les seniors. Dire que c'est une belle affiche serait un pléonasme d'autant que d'une part, les El-Biaroises fraîchement couronnées du titre national 2015 vont tenter d'arracher le doublé national pour la première fois de leur existence. D'un autre côté, les Pétrolières veulent sauver la saison en remportant ce trophée qui leur a échappé durant les deux dernières années face, justement, au même adversaire. En effet, les finales 2013 et 2014 ont été remportées par le HBC El-Biar respectivement à la salle Harcha et à celle d'Arzew.

Cependant, le GSP (avec l'ex-dénomination du MC Alger), détient le record de titres remportés en coupe d'Algérie, à savoir 17 trophées. Les El-Biaroises tenteront de décrocher leur quatrième coupe d'Algérie après celles de 2007, 2013 et 2014. Les deux formations se sont rencontrées samedi à la salle Mokhtar-Aribi d'El-Biar et le HBCEB a été couronné champion d'Algérie. Néanmoins, leur dernière opposition n'a pas été à son meilleur niveau car les deux protagonistes avaient «caché» leur jeu, ce qui est de bonne guerre puisqu'elles vont se rencontrer après-demain. Il n'en demeure pas moins que le public de la salle Harcha sera servi en matière de spectacle, d'autant que les actrices sur le terrain sont loin d'être méconnues. Quand on a des Dob, Izem, Hemissi, Sahabi d'un côté, et Aït Ahmed, Feraoun, Hasnaoui et Benaicha d'un autre côté, il est certain que les absents de vendredi auront tort de ne pas avoir fait le déplacement.

Said Lacète

Salle Harcha-Hacène

Demain

- 10h30: (U16) Castors Oran – HHB Saïda
- 14h30: (U18) JM Berrouaghia – HBC El-Biar
- 16h00: (U20) JS Awzelaguen – HHB Saïda
- 18h00 : (seniors dames) GS Pétroliers – HBC El-Biar

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL MESSIEURS

Baraki et Bordj Bou-Arréridj en finale

LE CRB BARAKI et le CR Bordj Bou Arréridj animeront samedi la 45e finale de la coupe d'Algérie chez les messieurs, à la salle Harcha. Une finale inédite dans la mesure où le GS Pétroliers est absent pour la première fois depuis... 1997.

Le CRB Baraki a battu mardi, en demi-finale le Croissant de Chelghoum-Laïd sur le score de 25 à 15, à Bordj Bou Arréridj. Dans le même temps, les Criquets de cette même ville ont eu toutes les peines du monde à se défaire d'une coriace formation el-biaroise sur le score de 19 à 17. Après avoir fait jeu égal durant presque toute la première mi-temps, les El-Biarois ont été devancé au tableau d'affichage par les Bordjiens, plus expérimenté mais le score est resté tantôt de trois buts, tantôt de deux buts et d'écart. Après 6 minutes de jeu en seconde mi-temps, le CRBBA menait 11 à 9 mais, les banlieusards de la capitale ont recollé au score au quart d'heure de jeu (14-13). Les protégés de Moulay Abdellah cependant ont su gérer le reste de la partie en creusant l'écart de 5 buts (19-14) alors qu'il ne restait que 5 minutes à jouer. A Bordj Bou Arréridj, et vu le score de 25 à 15, on peut dire que le CRB Baraki a géré l'essentiel pour s'imposer facilement. Les poulains de Karim Bechkour pensent déjà à la finale mais surtout à l'adversaire qui les attend, celui-là même qui les a battus lors de la dernière journée en championnat. Ce samedi, les deux finalistes seront à leur deuxième finale. En effet, le CRB Baraki avait



atteint ce stade de la compétition en 2008 et avait été battu par le MC Alger sur le score de 22 à 18. Cette année-là, c'était un autre grand technicien qui était à la barre de la formation du CRBB, Madoun Kamel en l'occurrence. Les Bordjiens seront eux aussi à leur deuxième finale. En 2010, à la salle de la Coupole, ils avaient été battus par le GS Pétroliers sur le score de 38 à 22. C'est dire qu'aucun des deux finalistes n'a encore goûté à la joie finale de Dame Coupe. Ce qui est certain c'est que, ce samedi, Dame coupe ira soit à Bordj Bou-Arréridj, soit à Baraki. Elle quittera officiellement le centre d'Alger pour la première fois depuis, tenez-vous bien, 1986. Cette année-là, le MC Oran avait battu l'ERCA en finale à la salle Harcha. Depuis, c'est le MCA (23 fois) et l'ERC Alger (2 fois) ont été les seuls à remporter le trophée.

Allez, on va terminer par une anecdote. Pour la première fois, il va y avoir un face-à-face entre Moulay Abdallah Fatteh (CR Bordj Bou Arréridj) et Karim Bechkour (CRB Baraki) en finale de la coupe d'Algérie. Il faut savoir que ces deux entraîneurs ont joué ensemble pendant des années sous les couleurs de la formation d'El-Biar.

Said Lacète

30e ET DERNIÈRE JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

QUI ACCOMPAGNERA L'USMBA LIGUE 2 ?

Le championnat de Ligue 1 Mobilis connaîtra ce vendredi son épilogue avec le déroulement de la 30e et dernière journée, laquelle dévoilera les deux formations qui accompagneront l'USMBA en Ligue 2 et désignera les deux lauréats qui participeront la saison prochaine aux différentes compétitions africaines en compagnie de l'ESS, couronnée samedi passé du titre de champion d'Algérie.



Encore une autre journée décisive d'un championnat exceptionnel du fait de son phénomène de collé-serré, qui a suscité un intérêt particulier de la part des spécialistes de la balle ronde à travers le monde. En effet, le verdict partiel n'est tombé que lors de l'avant-dernière journée avec la consécration de l'ESS, championne d'Algérie, et la descente de l'USMBA en Ligue 2. Mais le verdict final ne sera connu que ce vendredi au terme du 30e round. Les regards seront braqués sur les terrains qui abriteront les rencontres qui ont pour enjeu le maintien dans la cour des grands avec, en tête d'affiche, le choc des relégués qui mettra aux prises l'USMA avec l'ASO et aura pour théâtre le stade Bologhine. La forte pression qui pèsera sur les épaules des joueurs des deux formations, la peur de faillir, ajouté à cela un décor triste en l'absence du douzième homme auront sûrement un impact négatif sur le mental des vingt-deux acteurs, voire sur le rendement et la prestation, que ce soit du côté des Usmistes qui n'ont besoin que d'un point encore celui ou des Chélifiens qui ne joueront que pour la victoire. Le MCEE accueillera l'ASMO dans un match à enjeu, avec des objectifs opposés. Le Babya, qui maintien, l'espoir de s'en sortir, est d'abord appelé à gagner, tout en ayant une oreille vers le stade du 20 Août et celui de Ismail-Makhlouf de Larbâa. Le NAHD, auteur d'une fin de saison époustouflante, ne ratera pas l'aubaine d'évoluer à domicile pour continuer sur sa dynamique qui va crescendo, lorsque les poulains de Bouzidi recevront la JSS, laquelle a assuré son maintien parmi l'élite lors de la journée précédente. A moins que les Bécharis ne veuillent jouer les trouble fête, et c'est-là les Eulmis. Le RCA, auteur d'un nul salvateur face au Chabab de Belouizdad, accueillera le MCA, qui s'est débarrassé du spectre de la relégation samedi passé. Par contre la formation d'Ezzarga est contrainte de gagner, seule issue pour lancer un ouf de soulagement et ne point dépendre des autres résultats. Outre ces rencontres de survie, cette journée prévoit des confrontations qui devront donner droit à une participation africaine puisque pas moins de 5 équipes sont concernées par cette course. A commencer par le derby de l'Algérois, qui opposera l'USMH au CRB et dont l'enjeu intéresse au plus haut degré la formation de Laâquiba, laquelle a besoin des trois points pour se préparer à l'aventure africaine. Le MCO, en recevant le champion d'Algérie, à savoir l'ESS, mettra les bouchées doubles pour terminer la saison en apothéose, à condition que ses concurrents directs au podium calent puisqu'il est question du CRB et du MOB. Les Mobistes sont bien partis pour terminer à la seconde place du moment que leur match face à l'USMBA pourrait n'être qu'une simple formalité, à moins que les Scorpions n'en décident autrement. Enfin, un match sans enjeu mettra aux prises le CSC avec la JSK, deux équipes ayant assuré leur maintien lors de l'avant-dernière journée.

Nassim. A

PROGRAMME

Toutes les rencontres débuteront à 17 h00
Bologhine : USMA - ASO (huis clos)
El-Eulma : MCEE - ASMO
20-Août : NAHD - JSS
Larbâa : RCA - MCA
24-Février : USMBA - MOB
Lavigerie : USMH - CRB

SUPER DIVISION A DE BASKET-BALL : FINALE RETOUR DEMAIN À SÉTIF À 18 H00 US SÉTIF – GS PÉTROLIERS

L'expérience face à la volonté

Après s'être inclinée mardi passé à Hydra en finale aller du championnat national de basket-ball, super division A, devant la solide formation du GS Pétroliers sur le score de 75 à 64, la jeune équipe de l'USS (Union sportive sétifienne) compte bien se ressaisir pour renverser la vapeur lors du match retour, prévu à Sétif 29 mai demain, à la salle du complexe sportif du 8-Mai 1945 (18 h). Telle est l'ambition exprimée par les dirigeants du club sétifien et de l'ensemble de ses joueurs. Le coach de l'équipe des Hautes Plateaux Brahami Merouane, lequel a analysé les défaillances de son groupe lors de match aller, notamment sur le plan défensif, a fait savoir qu'il a sa petite idée sur les correctifs qui s'imposent et qui devraient permettre à l'équipe d'évoluer sereinement sur le terrain et pourquoi pas dominer, l'adversaire pour aboutir au but escompté. C'est donc un match qui s'annonce palpitant, sachant qu'il met aux prises une équipe algéroise expérimentée avec une équipe sétifienne pleine de dévouement et de volonté. Il convient de noter que ce retour se jouera à Sétif le vendredi 29 mai à 18 h avec une éventuelle belle affiche en cas d'égalité, devant avoir lieu le samedi 30 mai à 16 h00. Cet avantage du terrain au profit des Sétifiens est dicté par le fait que



l'équipe ait réussi à se classer première au play-off, Djeroudi Abdeslam manager général du club sétifien, a indiqué pour la circonstance : «Nous savons que notre mission est pour le moins délicate, car nous connaissons parfaitement bien la valeur de notre adversaire du jour. Mais nous sommes aussi poussés par une forte envie de représenter dignement le basket-ball sétifien dans le sillage aussi bien national que continental».

Dj. Gherib

LIGUE 1

Alain Michel rempile pour 1 an au CR Belouizdad

L'ENTRAÎNEUR du CR Belouizdad, le Français Alain Michel, a rempilé pour une nouvelle saison, assortie d'une «revalorisation salariale», a appris l'APS mardi auprès du président du club algérois, Réda Malek : «Je me suis entendu sur tous les détails avec Alain Michel qui sera avec nous la saison prochaine. Nous sommes entièrement satisfaits de son travail, d'autant que depuis son arrivée, l'équipe a retrouvé une certaine stabilité», a indiqué Réda Malek. Alain Michel avait succédé en octobre dernier à son compatriote Victor Zvunka, limogé à l'issue de la défaite lors du derby face au NA Hussein Dey (1-0), pour le compte de la 7e journée. «Nous aurions pu prétendre à un meilleur résultat, mais je dois avouer que je suis satisfait, surtout que nous avons assuré le maintien un peu plus tôt, contrairement à la saison précédente», a-t-il ajouté. Côté effectif, le président du Chabab a souligné que le club a déjà entamé son opération de recrutement «en ciblant des joueurs selon les besoins définis par le staff technique. Tous les joueurs cadres sont toujours sous contrat, à l'exception du défenseur Sofiane Khelili, qui préfère attendre la fin de la saison pour discuter avec nous», a précisé Malek. Enfin, le président du Chabab a révélé que le stage d'intersaison se déroulera soit en Pologne soit en République tchèque durant la deuxième semaine du mois de juillet.

LACEN JUSTIFIE SES PÉPINS PHYSIQUES POUR METTRE FIN À LA POLÉMIQUE

DANS un communiqué envoyé à plusieurs organes de presse, le milieu de terrain international Medhi Lacen, précise la nature de ses problèmes physiques, afin de démentir les fausses allégations véhiculées par une partie de la presse. «Suite à l'annonce de M. Gourcuff concernant la liste des joueurs sélectionnés pour le stage concernant le match des Seychelles, certains médias ont demandé la raison de mon absence, celle-ci a été confirmé par le sélectionneur lui-même pour une intervention médicale bénigne : «Je suis obligé de faire ce communiqué pour demander aux pseudos journalistes de bien faire leur travail et de ne pas raconter n'importe quoi. De mes 10 saisons en Liga, je n'ai jamais eu le moindre problème au genou, donc arrêtez de dire que je dois me faire opérer du ménisque. L'opération que je dois subir concerne mon oreille gauche pour des problèmes liés à des vertiges auxquels je suis quelques fois confronté. Merci de rétablir la vérité, je ne suis pas non plus en France ou dans ma belle-famille comme le raconte un certain media mais à Dallas pour y voir un spécialiste. Une dernière précision pour ces mêmes journalistes qui affirment que je suis libre de m'engager dans n'importe quel club. Encore une fois c'est faux, j'ai prolongé l'été dernier et il me reste encore 2 ans de contrat. Normalement je ne réagis pas mais là je ne peux pas laisser que l'on raconte autant de mensonges. Bonne chance à mes frères de l'Equipe nationale, je serais le premier à les supporter lors du match contre les Seychelles» souligne encore Medhi Lacen.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:15	12:27	16:18	19:45	21:24
CONSTANTINE	03:23	12:31	16:21	19:48	21:25
ALGER	03:35	12:45	16:36	20:03	21:42
OUARGLA	03:49	12:36	16:17	19:42	21:11
CHLEF	03:45	12:52	16:42	20:08	21:46
MOSTAGANEM	03:51	12:57	16:46	20:13	21:49
ORAN	03:55	13:00	16:49	20:15	21:51

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5182 - JEUDI 8 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	24°	12°
Oran	27°	17°
Constantine	25°	11°
Ouargla	38°	18°

COULEURS DU

VIETNAM

AUTHENTICITÉ ET RENOUVEAU



PHOTOS : RYAD ABADA















